

# Bilan d'activité 2015



No: 629466.03 Date: 15.06.2011 Credit: F.LEPAGE/COEURS DE NATURE/SIPA



Réserve Naturelle  
**MARAIS D'ORX**

Réserve  
Naturelle  
Nationale du  
Marais d'Orx



# RAPPORT D'ACTIVITE 2015

## Fonctionnement général

### I - PERSONNEL

En 2015, les personnels du Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels affectés à la Réserve Naturelle du Marais d'Orx représentent au total 2139 jours agent (à noter : 340 jours agent d'absence (catégorie B et A) lié à des arrêts maladie mais remplacés), soit 10,69 ETP (équivalent temps plein).

Cette équipe correspond à :

- 3 agents (contre 2 en 2015) à temps complet du Syndicat Mixte (Direction, suivi budgétaire et gestion du personnel, secrétariat) affectés à 40 % de leur temps au Marais d'Orx ;

7 agents à temps complet affectés au Marais d'Orx dont :

- 5 agents à temps complet (Directrice, 3 gardes naturalistes dont un agent en remplacement toute l'année (niveau Master), 1 agent d'entretien) ;

- 1 agent à temps partiel de droit (80%) (secrétariat, accueil, gestion des gîtes) ;

- 1 agent de catégorie A à temps complet pendant 4 mois (Conservatrice), puis en arrêt maladie, remplacé par un agent de catégorie C le reste de l'année (garde naturaliste de niveau Master) ;

- 1 agent à temps partiel (agent d'entretien des bâtiments dont gîtes) passant de 12h/semaine à 24h/semaine à partir du mois de mai pour faire face aux nouveaux besoins d'entretien des bâtiments réaménagés ;

- saisonniers Jussie : 5 agents d'entretien pendant 5 mois (juin à octobre) à temps complet (2 ETP) ;

- saisonniers accueil : 2 agents à 35h/semaine en juillet et août

### II – ACCUEIL DE STAGIAIRES

En 2015, 3 stagiaires ont été accueillis sur la Réserve Naturelle du Marais d'Orx et encadrés par le personnel :

- Mathilde Cohignac (Donzacq), stage de 1<sup>è</sup> Bac technologique STAV , 4 semaines, LEGTA Agricole Hector Serres (Oeyreleuy) ;

- Tanguy Hulewicz (Saubrigues), stage de 2<sup>nd</sup>e Professionnelle Nature Jardin Paysage et Forêt Travaux d'entretien de l'environnement – 4 semaines - EPLEFPA de Sabres ;

- Hervé Thibault (Saint Geours de Marenne), stage de 4 semaines, Terminale Bac Pro GMNF, Lycée agricole de Saint Pée sur Nivelle ;

- 2 élèves en stage d'une semaine d'observation de 3<sup>è</sup> de Collège (Labenne, Peyrehorade) ;

- Denis Lesgourgues (Ondres), stage adulte de mise en situation en milieu professionnel, CAPEMPLOI (Anglet)

## IV – EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE ECOULEE

### ☛ **Projet d'aménagement et de développement du Marais d'Orx**

Travaux d'aménagement et de développement du site achevés le 31 mars 2015.

Visite du site par les élus locaux : samedi 25 avril 2015

Circuit de visite rouvert au public le 2 mai 2015.

Déménagement dans la Maison du Marais : 1<sup>è</sup> quinzaine de mai (16 jours agent - dont aide au déménagement de la Maison d'accueil de la Réserve Naturelle de l'Etang Noir pour travaux de rénovation en fin d'année).

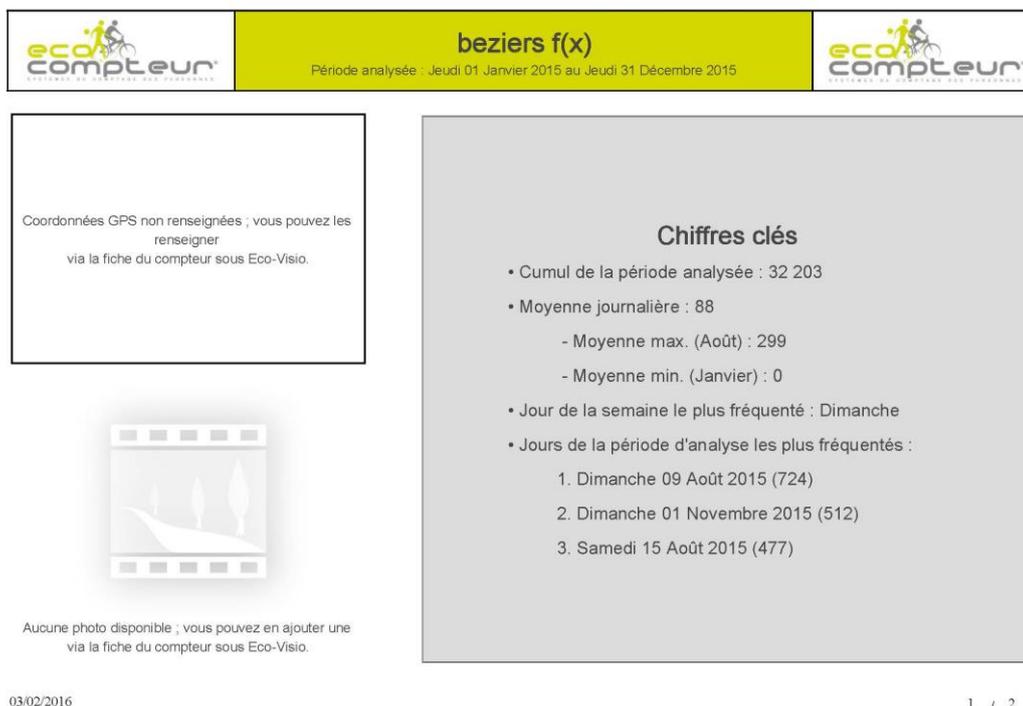
Installation de la boutique de la Maison d'accueil : début juin (achats produits : 26 471,66€).

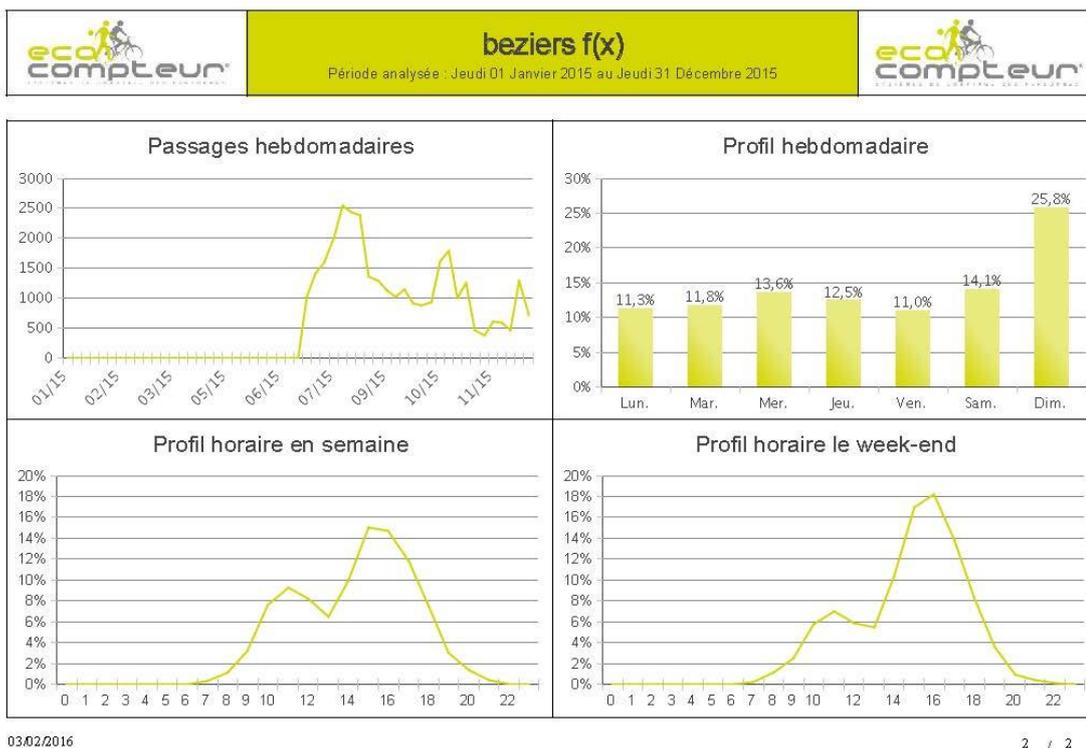
Inauguration des travaux d'aménagement le 27 juin 2015 :

- 17 jours-agent consacrés à l'organisation de la manifestation
- frais d'organisation (boissons, buffet, sonorisation) : 2 130€
- conception des cartons d'invitation et dossier de presse (SMGMN)
- impression des cartons d'invitation (Conseil départemental des Landes)

### **Fréquentation du site :**

La fréquentation du site s'est élevée à **32 000 visiteurs sur les 6 mois** de l'année 2015 pendant lesquels le site était ouvert, contre 25 000 visiteurs annuels les années précédentes, soit une hausse d'environ **150% d'augmentation**.





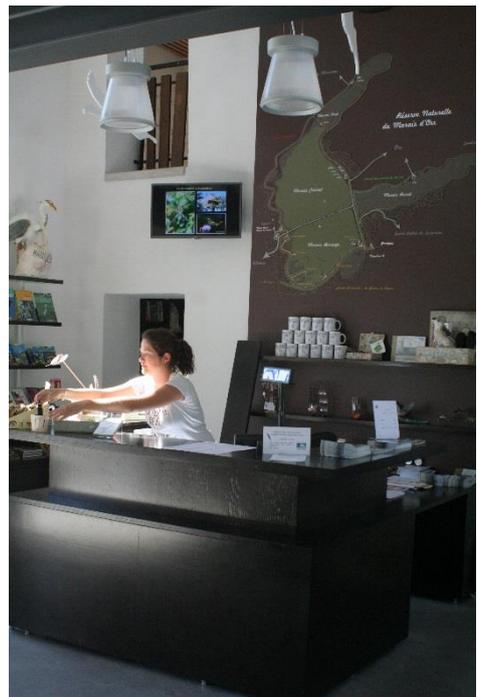
**Dépenses définitives – Programme d'aménagement 2013-300 – Travaux et honoraires :**

Dépenses (H.T.)	
Frais publications	4 838,78 €
Frais liés à l'enquête publique	4 974,07 €
Maitrise d'œuvre	61 779,80 €
Travaux	2 737 982,26 €
Total	2 809 574,91 €

Recettes	
FEDER	559 057,11 €
FNADT	559 057,11 €
Conservatoire du Littoral	180 000,00 €
Autofinancement SMGMN	1 511 460,69 €
<i>Dont Région</i>	<i>377 865,17 €</i>
<i>Dont Département</i>	<i>982 449,45 €</i>
<i>Dont CC Marenne Adour Côte Sud</i>	<i>145 100,23 €</i>
<i>Dont Commune Saint-André-de-Seignanx</i>	<i>6 045,84 €</i>
Total	2 809 574,91 €

Dont travaux d'aménagement de la traversée piétonne surélevée de la RD71 : 9 723,35€ HT (aménagement rendu possible par la procédure de déclassement de la route départementale en route communale)







# RAPPORT D'ACTIVITE 2015

## Bilan des objectifs opérationnels

Le présent bilan d'activité 2015 est structuré sur la base du projet de Plan de Gestion 2015-2019, validé par le CNPN en CAP du 9 mars 2015 et approuvé par arrêté préfectoral n° SNF/2015/1897 du 20 novembre 2015.

Les **objectifs à long terme** (OLT) sont déclinés en **objectifs opérationnels** (OP), qui sont définis pour la période du plan et traduisent les actions envisagées pour réduire l'impact négatif des facteurs influençant la conservation des habitats et des espèces concernés par les objectifs à long terme.

Chaque objectif opérationnel du Plan de Gestion est décliné en opérations qui détaillent les actions à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif et les indicateurs qui permettent d'évaluer la satisfaction ou non de l'objectif. Certaines opérations concourent à la réalisation de plusieurs objectifs opérationnels.

Chaque opération est codifiée selon sa nature :

- PO : police de la nature, surveillance, garderie
- SE : suivis, inventaires et études
- RE : recherche
- GH : gestion des habitats, des espèces et des paysages
- TX : travaux d'équipement, infrastructures
- TE : travaux d'entretien, maintenance
- PI : pédagogie, information, communication, concertation, partenariat
- AD : gestion administrative

## BILAN D'ACTIVITE 2015 SELON DECLINAISON DU PLAN DE GESTION 2015-2019

### OLT.1 - CONSERVER ET AMELIORER LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L'AVIFAUNE

#### OP.1 - Mettre en œuvre une gestion adaptée aux exigences biologiques de l'avifaune

##### **GH.14 - Réaliser des écrans végétaux ciblés sur les digues (zones sensibles)**

Réalisé en 2014 dans le cadre du projet d'aménagement.

##### **GH.12 - Adapter les pratiques culturales dans le Marais Nord et la gestion des espaces prairiaux afin de répondre aux exigences écologiques de l'avifaune**

4 agriculteurs bénéficient de conventions d'occupation pour des parcelles situées dans le Marais Nord ; en 2013, un nouveau cahier des charges avait été rédigé, en prenant en particulier en considération la préservation de zones refuges pour la faune et les techniques de fauche et/ou broyage des parcelles.

Ces préconisations portent sur l'utilisation d'une barre d'effarouchement, sur le sens de fauche, sur la hauteur et la vitesse de fauche, sur le respect de la bande de conservation de 4m depuis le milieu du fossé et donc sur l'entretien de la moitié du fossé.

##### **En ce qui concerne le respect de la bande de conservation :**

Un échantillonnage de 200 points de mesure tous les 300 mètres de collecteur sur l'ensemble des parcelles sous convention a été pratiqué afin de mesurer le respect de la bande de conservation.

Il apparait que la bande de conservation de 4 mètres n'a été respectée que dans une proportion de 58% soit de 2,32 m en moyenne et que l'entretien de la moitié du fossé n'a pas été respecté.

Il conviendra de refaire le point avec les titulaires des conventions pour les sensibiliser sur ce sujet et les questionner sur les difficultés rencontrées pour l'application du cahier des charges.

Bénéficiaires	Jachères	Prairies de fauche	Total
Dunoguiez	26,60 ha		26,60 ha
Duboscq	26,49 ha	23,29 ha	49,78 ha
Berraute	3,05 ha		3,05 ha
Dongieux	25,97 ha		25,97 ha
<b>Total</b>	82,11 ha	23,29 ha	105,40 ha

##### **GH.10 - Engager un entretien différencié des îles du Marais Barrage**

13 jours-agent

Cette opération a consisté à transporter du matériel sur un radeau afin de pouvoir broyer la couverture végétale sur les îles. Cette année, 5 des 6 îles ont été fauchées à la barre communale afin de permettre aux oiseaux de stationner sur les îles, mais également de diversifier le couvert végétal.

#### OP.2 - Améliorer la connaissance des facteurs influant sur la capacité d'accueil de l'avifaune

##### **SE.06 - Réaliser un plan de gestion des espèces piscicoles**

Réalisé en 2014. A mettre en œuvre.

#### OP.3 - Améliorer la connaissance des espèces afin d'adapter les modes de gestion de la réserve aux besoins de l'avifaune

##### **SE.04 - Poursuivre le suivi de la nidification des ardéidés**

Un minimum de **36 nids de Hérons cendrés** (*Ardea cinerea*) a été identifié à la mi-mars avant que le feuillage des arbres ne devienne trop dense. Le même comptage révèle la présence d'au moins **3 nids de Spatules blanches** (*Platalea leucorodia*) et la présence d'**Aigrettes garzettes** (*Egretta garzetta*) sur la zone de la héronnière.

Une visite de la héronnière a été faite en début du mois de juin permettant de valider la présence d'**au moins 19 nids de Héron garde-bœuf** (*Bubulcus ibis*), **10 nids d'Aigrette gazette** et **6 nids de Spatule blanche**. Deux individus de **Bihoreaux gris** sont contactés à l'arrivée sous la héronnière (contact auditif). Cette indice de présence sur un site de nidification et en période de nidification est intéressant et peut faire penser à une probable nidification de l'espèce. Néanmoins, le fait de ne pas avoir observé directement un individu sur un nid ne nous permet pas d'affirmer une reproduction certaine.

La petite nouveauté de l'année est un comptage plus précis à l'aide d'un drone (utilisé dans le cadre de la réalisation du film de promotion de la Réserve naturelle). Les photos aériennes de l'appareil ont permis de réaliser un comptage beaucoup plus précis. Malheureusement, cela a été réalisé fin juin et de nombreux nicheurs, et notamment les Hérons cendrés, avaient déjà quitté la héronnière. Les résultats montrent la présence d'un minimum de **44 nids de Hérons garde-bœufs** au sein de la héronnière alors que nous n'en avions estimé qu'une vingtaine.

Un déplacement du site de reproduction du **Hérons pourpré** (*Ardea purpurea*) a été observé cette année. Alors que l'espèce s'était installée au sud du Marais Barrage en 2014, un minimum de **5 nids certains** a été recensé sur la berge ouest du Marais Central (ancien site de nidification). L'hypothèse pouvant expliquer en partie ce phénomène, est le dérangement absent en 2014 (pour raison de travaux) sur le Marais Barrage.

#### SE.05 - Poursuivre le suivi de la nidification des rapaces

**Le Milan noir** (*Milvus milvus*) est clairement l'espèce la plus représentée en période de reproduction. **17 aires de nidifications certaines** et 4 autres probables ont été localisées sur le pourtour du site.

Également observé, **l'Aigle botté** (*Hieraaetus fasciatus*) est un habitué de la Réserve Naturelle. Le site joue un rôle important pour cette espèce considérée comme vulnérable au niveau national. Nous avons localisé avec certitude **deux aires de nidifications** sur lesquelles **au moins trois jeunes à l'envol** ont été observés. Deux autres aires, une probable et une possible, sont également suspectées sans certitude. Un travail plus précis sur cette espèce pourrait nous permettre d'évaluer avec exactitude les aires de nidifications, le nombre de jeunes à l'envol par couple et idéalement le succès de reproduction.

Une autre espèce nicheuse que l'on retrouve chaque année est **la Buse variable** (*Buteo buteo*). L'espèce ne se reproduit pas directement sur le site à l'exception d'un couple installé dans une pinède. Nous estimons à **3-5 couples probables** qui se reproduisent sur le pourtour du site. Comme beaucoup d'autres rapaces, les Buses utilisent le site comme zone de chasse puisque les prairies offrent de nombreuses proies (micromammifères, lapins, faisans, etc...).

Deux aires de **Faucon hobereaux** (*Falco subbuteo*) sont également répertoriées. Bien que nous n'ayons pas directement observé les nids, les observations répétées ainsi que les comportements territoriaux des oiseaux nous permettent d'avancer la présence d'au moins deux couples.

Enfin, **l'Epervier d'Europe** (*Accipiter nisus*) est la dernière espèce de rapace diurne à se reproduire à proximité de la Réserve Naturelle. Par son comportement plus discret et son vol, bien souvent, au ras de la végétation, il est plus difficile de détecter les aires de nidification. Les observations durant la période favorable à la reproduction ne font aucun doute que des oiseaux nichent très probablement dans les zones boisées bordant le site. Une femelle a été observée à plusieurs reprises sur le marais nord et dans le même secteur ce qui nous pousse à penser qu'une aire de reproduction se situe non loin de là.

Les absents de cette saison sont **l'Elanion blanc** (*Elanus caeruleus*) et le **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*) qui ne sont pas revenus nicher sur le site depuis 2012. Malgré cela, les deux espèces sont observées en période hivernale et un couple d'Elanion est présent depuis la fin de l'été ce qui présage, peut-être, un cantonnement des oiseaux pour le printemps prochain.

Les rapaces nocturnes sont également d'actualité puisque la **Chouette hulotte** (*Strix aluco*) et **l'Effraie des clochers** (*Tyto alba*) viennent chasser sur le site. Cependant, la nidification n'a jamais été observée. La chouette hulotte qui niche dans des arbres creux ne trouve que peu de supports au sein de la Réserve. Cependant, les bâtiments offrent de bons habitats de reproduction pour la deuxième espèce mais, malgré cela, aucune tentative de reproduction n'a été faite. L'installation de nichoirs artificiels, souvent utilisés pour l'Effraie des clochers, semble être un élément intéressant à l'installation de cette espèce.

#### SE.16 - Poursuivre le suivi de l'hivernage des Grues cendrées

(Précision : la saison d'hivernage correspond à l'hiver 2014-2015)

C'est une espèce que l'on ne retrouve que durant la migration automnale et en hivernage depuis quelques années. Le site est utilisé comme zone de halte migratoire durant les grandes journées de migration automnale et de nombreux vols peuvent être observés en repos et/ou alimentation. Les prairies servant de zones de repos et nourrissage et les plans d'eau étant plutôt utilisés comme dortoir. En hivernage, le nombre maximal d'individus observés sur le site est d'environ 450 individus en février 2015. Comme cela fut le cas la saison précédente, les oiseaux sont quasiment absents la journée car ils se nourrissent à l'extérieur (cultures de maïs). Cependant des dortoirs intéressants se forment sur les berges est du marais central ainsi que sur le marais nord et la tendance à l'hivernage se confirme donc sur le site.

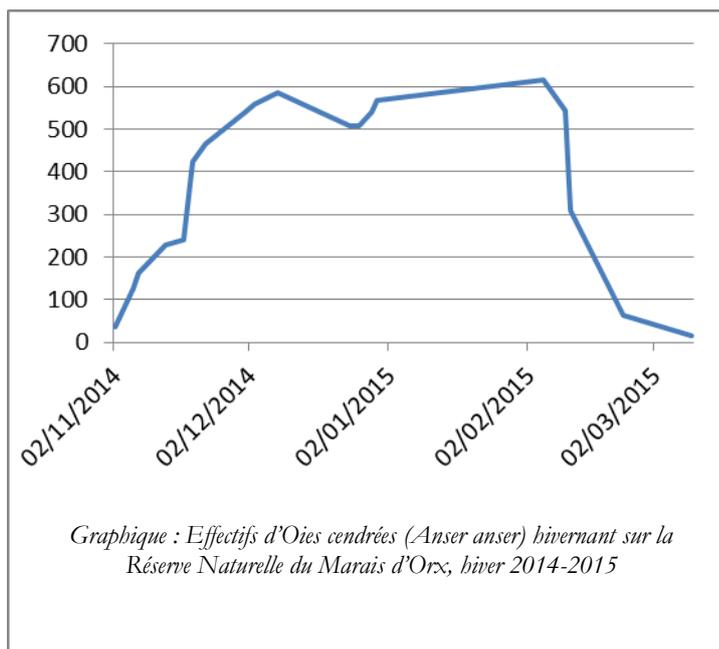
### SE.17 - Poursuivre le suivi de l'hivernage des Oies cendrées

(Précision : la saison d'hivernage est celle de l'hiver 2014-2015)

Une forte baisse des effectifs hivernants est à noter chez cette espèce depuis 2012-2013 qui avait vu un maximum de 1200 individus. En 2013-2014, une légère baisse est enregistrée avec 1072 Oies cendrées (*Anser anser*) présentes fin décembre. L'effectif hivernant 2014-2015 n'a pas dépassé 615 individus (cf. graphique) et plusieurs causes et hypothèses peuvent expliquer en partie ce phénomène.

Il faut savoir que pour cette espèce, il a clairement été prouvé que le centre de gravité de l'hivernage remonte vers le nord. Les oiseaux ne migrent donc plus aussi bas qu'auparavant et il est donc normal que les effectifs diminuent sur les sites d'hivernage les plus au sud. Notamment expliqué par le réchauffement climatique, l'accès aux ressources alimentaires durant l'hiver est facilité (moins de neige et de gel) dans des pays comme l'Allemagne ou les Pays-Bas, mais il n'est pas exclu que dans l'avenir, des hivers plus rigoureux obligent les oiseaux à redescendre plus au Sud.

A noter la présence d'un individu adulte **d'Oie rieuse** (*Anser albifrons*), resté en compagnie des Oies cendrées durant tout l'hiver.



### SE.03 - Poursuivre les parcours STOC EPS et comptages Wetlands International (BIROE)

66 espèces ont été contactées durant le suivi STOC EPS au printemps 2015. Ce suivi ornithologique standardisé permet d'évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Basé sur différents points d'écoute, il est effectué chaque année sur le site en collaboration avec la Réserve Naturelle du Courant d'Huchet.

Le comptage WETLANDS a été effectué à la mi-janvier avec l'aide de la Fédération des chasseurs des Landes. Les conditions d'observation étaient bonnes cette année et les niveaux d'eau propices à la présence d'oiseaux. Cependant, les conditions climatiques peu rigoureuses ont possiblement joué un rôle dans la baisse des effectifs d'anatidés. Ainsi, alors que plus de 8700 anatidés étaient comptabilisés en 2014, ce ne sont que 6500 canards et oies qui étaient présents sur le site cette année. La différence s'observe beaucoup au niveau des **sarcelles d'hiver** (*Anas crecca*) avec 6000 en 2014 et 3200 en 2015.

## SE.01 - Poursuivre l'inventaire général de l'avifaune

Cet inventaire se réalise le plus souvent de façon opportuniste. Les différentes espèces contactées sont prises en note durant les animations, les déplacements (tournées de surveillance notamment) ou durant des travaux (estimé à 25 jours agent). Des sorties sont également organisées lors des vagues de migrations des limicoles par exemple. Voici une liste des espèces peu courantes observées durant cette année 2015 :



Photo 1 : Chevalier stagnatile

- Ibis falcinelle (*Plegadis falcinellus*) : 1 individu le 13/01, 4 individus du 13 au 22/09.
- Grèbe à bec bigarré (*Podilymbus podiceps*) : Espèce nord-américaine, très rare sur le continent européen, c'est une première pour l'Aquitaine. L'individu est resté cantonné sur le marais Burret de décembre 2014 à avril 2015 (photo 3).
- Bergeronnette d'Italie (*Motacilla flava cinereocapilla*) : Il s'agit d'une sous-espèce de la bergeronnette printanière, plutôt rare dans le sud-ouest de la France. 1 individu observé le 03/04 sur les prairies de Junca.
- Bernache nonette (*Branta leucopsis*) : Petite oie originaire des pays plus nordiques, la présence de cette espèce est douteuse et il est probable que ces oiseaux soient plutôt des individus échappés issus d'élevage. 2 individus le 12/06 et 1 individu observé du 16/10 au 31/12.
- Chevalier stagnatile (*Tringa stagnatilis*) : Un individu le 24 et 25/08, possiblement le même (photo 1).
- Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*) : 1 individu observé le 27/05.
- Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*) : 2 individus le 07 et 2 autres le 10/09 sur le marais Barrage (photo 2)
- Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) : 1 individu contacté le 14/08 après un temps agité sur l'océan. Beaucoup de limicoles sont venus se réfugier sur le site cette journée-là.
- Huitrier pie (*Haematopus ostralegus*) : 1 individu observé le 24/08.
- Phalarope à bec étroit (*Phalaropus lobatus*) : Espèce rare en Aquitaine, 1 oiseaux est observé le 24/08.
- Sarcelle à ailes vertes (*Anas crolinensis*) : Observation inhabituelle mais qui n'est pas la première sur le site. Cette espèce nord-américaine concerne l'observation d'un mâle en compagnie de sarcelles d'hiver sur le mois d'avril et mai.
- Sterne hansel (*Gelochelidon nilotica*) : 2 individus présents le 21/05.



Photo 2 : Gorgebleue à miroir

Photo 3 : Grèbe à bec bigarré



## SE.02 - Poursuivre un dénombrement bimensuel des oiseaux d'eau

Le dénombrement bimensuel est effectué sur l'ensemble du site et les résultats alimentent la base de données de la Réserve Naturelle (50 jours-agent environ).

## OLT.2 - MAINTENIR ET AMELIORER L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET DES ESPECES

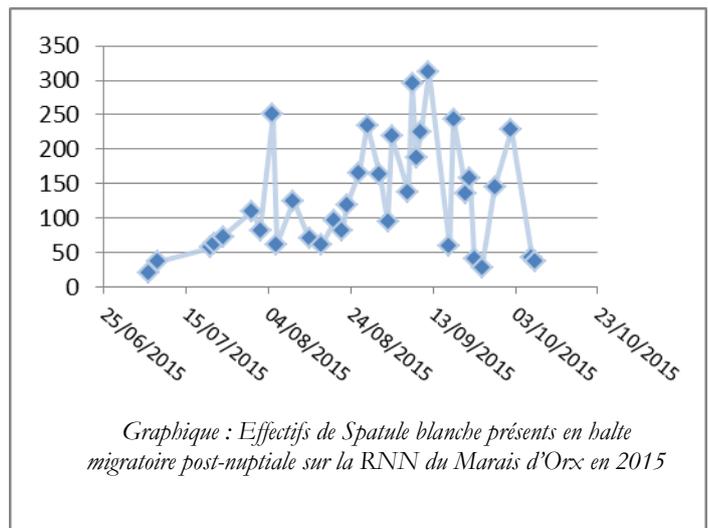
## OP.4 - Conserver, restaurer et suivre les espèces animales et végétales à forte valeur patrimoniale

## SE.18 - Poursuivre le suivi des Spatules blanches

L'espèce a été suivie tout au long de l'année avec un accent mis sur les périodes de nidification et de migration post-nuptiale. Encore une fois, ce suivi montre que le site joue un rôle majeur au niveau régional pour la reproduction de l'espèce et au niveau national, voire international, en tant que zone de halte migratoire.

### Migration post-nuptiale

Sur la période allant du 31/07/2015 au 08/10/2015, le nombre d'individus ayant utilisé le site en migration est estimé entre 3000 et 4000 individus. La population d'Europe de l'est est estimée à 19 000 individus (Triplet et al. 2008) ce qui voudrait dire qu'environ 15 à 20 % des individus de cette population ont fait un arrêt sur le site. Ces pourcentages ne sont pas des chiffres exacts puisque nous savons que de nombreux oiseaux ne sont pas comptabilisés pour diverses raisons (journée sans suivi, départ très tôt le matin de certains oiseaux, arrivée en fin de journée de certains migrateurs, etc...). Il est donc possible que les chiffres réels soient plus élevés que nos résultats.



Les lectures de bagues ont également été fructueuses, avec une bonne pression d'observation ainsi qu'une meilleure connaissance des programmes de baguages et des emplacements utilisés par les oiseaux en halte. L'année 2015 est une année record pour la lecture de bague avec 107 oiseaux contrôlés et validés.

Age (en années)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	21	23	Total général		
<b>Allemagne</b>	3	1	1	4		5			2													16	
<b>Belgique</b>	2																						2
<b>Croatie</b>												1											1
<b>Espagne</b>																		1					1
<b>France</b>	4	3	3	1	1	10	4	5	1	4	1					1	1			2			41
<b>Pays-Bas</b>	9	1	5	3	3	2	3	3	1	1	2	4	1	3	1	1	2				1		46
<b>Total général</b>	18	5	9	8	4	17	7	8	4	5	3	5	1	3	2	2	2	1	2	1			107

Tableau : Répartition des individus bagués (observés en 2015 sur la RNN du Marais d'Orx) par classe d'âge et par pays de baguage

Encore une fois, les pays les plus représentés sont les Pays-Bas et la France avec respectivement 43% et 38% des oiseaux bagués. Un oiseau bagué en Croatie a également été observé, ce qui est plutôt inhabituel sur le site.

Les observations de bagues en 2015, nous montrent que durant la halte migratoire, les oiseaux ne restent, en règle générale, qu'une journée. En effet, seulement 10% des oiseaux identifiés (n=18) ont été revus au minimum durant deux jours consécutifs ce qui appuie l'hypothèse de haltes courtes chez cette espèce. Une autre information intéressante ressort de ce suivi et concerne la fidélité des sites de halte. La proportion d'oiseaux ré-observés reste faible et 4,6% des individus (n=5) ont déjà été identifiés sur le site dans le passé. Même si nous manquons de nombreux oiseaux et malgré les erreurs de lectures, cela reste faible et constitue une tendance non négligeable. Il est donc possible que les oiseaux utilisent la réserve de façon opportuniste par rapport aux conditions météorologiques, ce qui peut expliquer en partie ce faible taux de « recapture ». Grâce aux histoires de vie des individus marqués, on s'aperçoit également qu'il est fréquent qu'un oiseau reste invisible durant plusieurs années avant de réapparaître comme par enchantement.

Enfin, comme cela a été le cas en 2014, la classe d'âge la plus représentée est celle de 1-5 ans (41% des spatules observés) suivie de près par la classe des 6-10 ans qui comptabilise 38% des oiseaux. A noter que trois « vieux » oiseaux ont été observés cette année, deux de 21 ans et un de 23 ans.

### Reproduction

Encore présent sur le même secteur de la héronnière, l'effectif nicheur de Spatule blanche est difficile à suivre pour plusieurs raisons. La première est que le secteur est occupé par plusieurs dizaines de couples d'ardéidés, qui limitent un accès direct pour cause de dérangement. Le suivi à distance est donc privilégié mais des contraintes de visibilité empêchent la réalisation d'un suivi de qualité. Il est donc difficile d'avoir un effectif certain du nombre de couples présents. En revanche les observations des allers-retours des oiseaux permettent de localiser certains nids de façon certaine. De plus,

cette année, le passage d'un drone a permis d'identifier avec certitude la présence d'un certain nombre de nids. Nous savons donc qu'au moins 6 nids différents étaient présents ce printemps avec une possibilité de 2 nids supplémentaires non confirmés. Cela rejoint la tendance stable de ces dernières années, mais aucun signe d'augmentation de cette population n'est enregistré.

Le premier jeune volant est observé le 11/05 et un minimum de 11 jeunes à l'envol a été noté. La difficulté pour estimer le nombre de jeunes à l'envol vient du fait qu'à partir du mois de juillet, il semblerait qu'une arrivée d'oiseaux extérieurs (premiers migrateurs, non nicheurs, autres sites ?) se fasse sur le site, rendant le comptage des « locaux » délicats.

#### **SE.15 - Participer à des Plans nationaux d'action visant des espèces spécifiques (Balbuzard pêcheur...)**

##### ***Suivi du Balbuzard pêcheur (Pandion haliaetus)***

L'espèce est toujours bien présente en période de migration et plusieurs oiseaux ont été observés au printemps et en automne, le site étant utilisé comme zone d'alimentation et de repos.

Sur la période d'hivernage, un oiseau a été observé à plusieurs occasions mais n'était pas fixé au site. Il semblerait que cet individu ait navigué tout l'hiver entre le lac d'Yrieux, la Réserve Naturelle du Marais d'Orx et certains secteurs de l'Adour.

Dans l'optique d'améliorer la capacité d'accueil du site pour l'espèce, un perchoir a été mis en place sur le casier Barrage. Egalement, les leurres installés sur le marais Central ont été déplacés afin de dissuader l'installation de certaines espèces (Goéland leucophaea, Grand cormoran et Cigogne blanche) sur les nids artificiels.

#### **SE.21 - Localiser et relever les observations de Cordulie à corps fin**



Malgré les différentes investigations et compte tenu du peu de données disponibles, cette espèce protégée recensée et observée sur la Réserve Naturelle sur la période du précédent Plan de gestion (transitoire), n'avait pas encore été recontactée. C'est à l'occasion du tournage du film de la Réserve Naturelle, le 18 mai après-midi, que l'espèce a pu être filmée (quasi accidentellement) sur la partie Nord Est du site. Afin d'essayer de connaître son statut sur le site, une sortie spécifique de recherche d'exuvies dans la même semaine a été réalisée. Malheureusement, les recherches n'ont pas permis de confirmer son autochtonie sur le site en 2015. Il convient donc de rester prudent quant à son statut.

Afin de connaître ou vérifier son autochtonie ou son statut sur le site, un protocole de suivi devra être mis en place en 2016 sur la période favorable à son observation, soit de mai à juillet à minima. Les recherches de

l'espèce devront être réalisées en période d'émergence, sur la partie Nord Est du site, mais aussi en amont, sur le Mourmaou, ainsi que sur le secteur de la ou des précédentes observations (canal Est Marais Central).

#### **GH.06 - Conforter les zones de ponte et protéger les secteurs de nurserie des Cistudes d'Europe**

4 jours-agent ont été consacrés à l'entretien des zones de ponte créées en tant que mesures compensatoires prévues dans le cadre du Projet d'aménagement.

En plus de ces zones de compensation, la canalisation des flux de visiteurs sur le platelage Escaladune a permis d'amorcer un processus de végétalisation du reste de la digue (qui était très sableuse du fait du piétinement), la rendant potentiellement favorable, à terme, à la ponte des tortues, alors qu'elle ne l'était pas auparavant.

#### **GH.07 - Préserver et/ou favoriser des zones de thermorégulation des Cistudes d'Europe**

Les zones de thermorégulation existantes et identifiées ont été préservées notamment dans la mare du Marais pédagogique, dans les canaux de ceinture et dans le Marais Barrage (arbres couchés).

#### **GH.08 - Préserver et/ou favoriser les zones d'hivernation des Cistudes d'Europe**

## OP.6 - Améliorer la connaissance des espèces et des habitats afin d'adapter les modes de gestion de la réserve

### SE.08.-.Réaliser l'inventaire général et le suivi des amphibiens

Pour cette année 2015, l'accent a été mis sur la détection des zones de pontes des grenouilles « brunes » et concerne en particulier la **grenouille rousse** (*Rana temporaria*) et la **grenouille agile** (*Rana dalmatina*). Les mares ont été prospectées en fin d'hiver et début du printemps, permettant d'identifier les sites les plus occupés. Certaines mares, situées dans les prairies pâturées, devront faire l'objet d'attentions particulières du fait de leur dégradation. Le bétail peut avoir un impact non négligeable sur ces petits points d'eau qu'il convient de protéger à l'aide d'une clôture électrique par exemple.

La rainette arboricole a également fait l'objet de sorties ciblées sur les milieux les plus favorables de la Réserve Naturelle. Aucun contact auditif n'a pu être mis en avant cette année, l'essentiel des rainettes étant des **rainettes méridionales** (*Hyla meridionalis*).

### SE.09.-.Réaliser l'inventaire général et le suivi des reptiles

L'inventaire et le suivi 2015 des Reptiles (Sauriens et Ophidiens) se sont déroulés du mois d'avril au mois de septembre à raison d'une moyenne de 4h/agent par semaine (soit 81h/agent au total). Cette année ils ont été renforcés, améliorés et divisés en plusieurs parties.

La réserve a programmé deux études distinctes, tout d'abord un inventaire afin de réactualiser et de valider d'anciennes données, puis un suivi des populations des reptiles du site. Ce suivi s'inscrit dans le Programme « Serpents d'Aquitaine » porté par l'association Cistude Nature visant à observer et quantifier l'évolution des populations de serpents de la région Aquitaine.

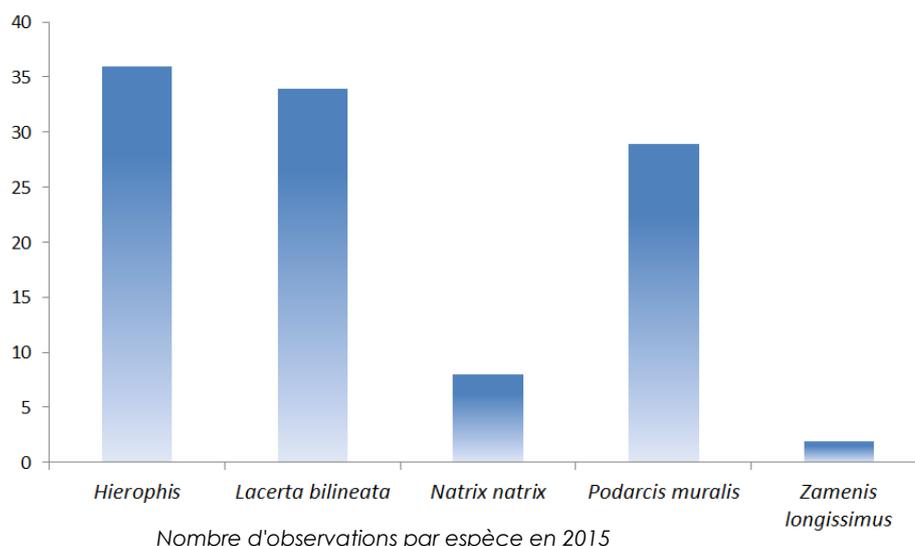
Deux techniques ont été utilisées : la prospection à vue et les « plaques à reptiles ». L'inventaire s'est appuyé sur les deux techniques alors que le suivi n'a été réalisé qu'à l'aide des plaques uniquement.

Le protocole de suivi est celui proposé par la Société Herpétologique de France et est commun à toutes les structures participantes du projet « Serpents d'Aquitaine ». L'inventaire a été programmé de manière à prospecter les milieux favorables aux reptiles présents sur la réserve.

Au total, 111 observations de reptiles (serpents et lézards) ont été faites cette année. 93 ont pu être générées par la technique de prospection à vue et 18 par la technique des plaques. Les reptiles détectés ont été reportés dans le graphique suivant :



*Couleuvre à collier, Natrix natrix, en thermorégulation sous une plaque*



Le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), la Coronelle girondine (*Coronella austriaca*) et la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) n'ont pas été contactés cette année mais sont trois reptiles potentiellement présents sur la réserve. Les inventaires doivent donc

maintenant se tourner vers la recherche ciblée de ces trois taxons.

Un rapport interne à la structure a été rédigé présentant les protocoles détaillés, une analyse des résultats plus complète ainsi que des directives commentées pour les années à venir.

## **SE.26.-.Réaliser les suivis qualitatifs et quantitatifs des eaux du Marais d'Orx**

### ***Suivi qualitatif des eaux du Marais d'Orx***

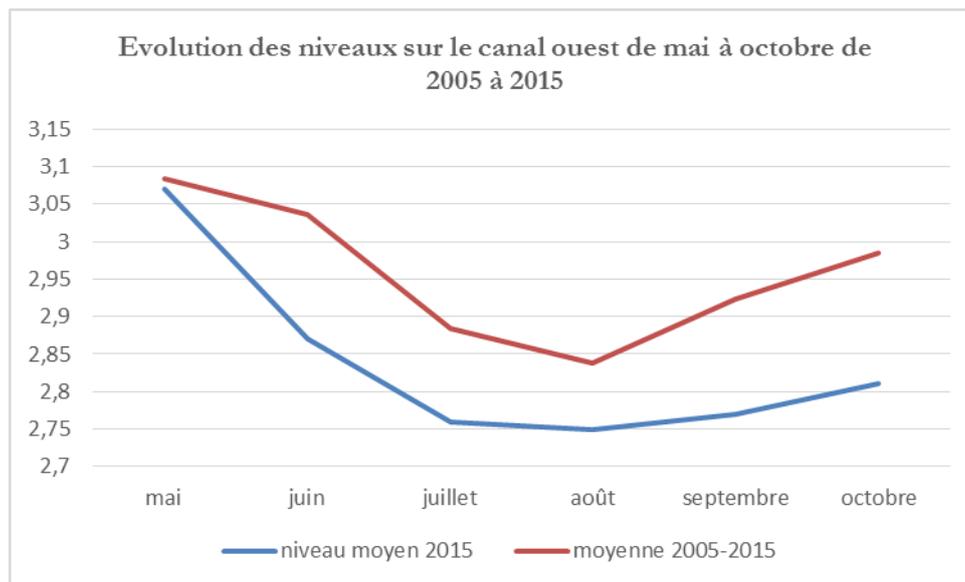
Ce suivi a été réalisé tout au long de l'année de façon mensuelle. Les trois paramètres physico-chimiques surveillés sont la conductivité, le pH et la concentration en oxygène. Les mesures de températures de l'air et de l'eau sont également relevées et permettent de déceler d'éventuelles anomalies dans l'eau à la suite d'un dysfonctionnement comme une pollution par exemple. Les points d'échantillonnage sont les mêmes d'une année sur l'autre afin d'obtenir un jeu de données standardisées. Nos résultats ont été comparés à la grille d'évaluation standard des paramètres physico-chimiques ainsi qu'aux données des années précédentes et ne présentent aucune anomalie.

Enfin, il est bon de mentionner que l'état des eaux présentes dans les canaux et les différents casiers de la Réserve Naturelle est dépendant des eaux se trouvant en amont du bassin versant des différents cours d'eau qui transitent par le site. Les paramètres météorologiques comme les précipitations et la température peuvent également jouer un rôle et expliquer certaines valeurs physico-chimiques anormales.

### ***Suivi des niveaux et de la pluviométrie***

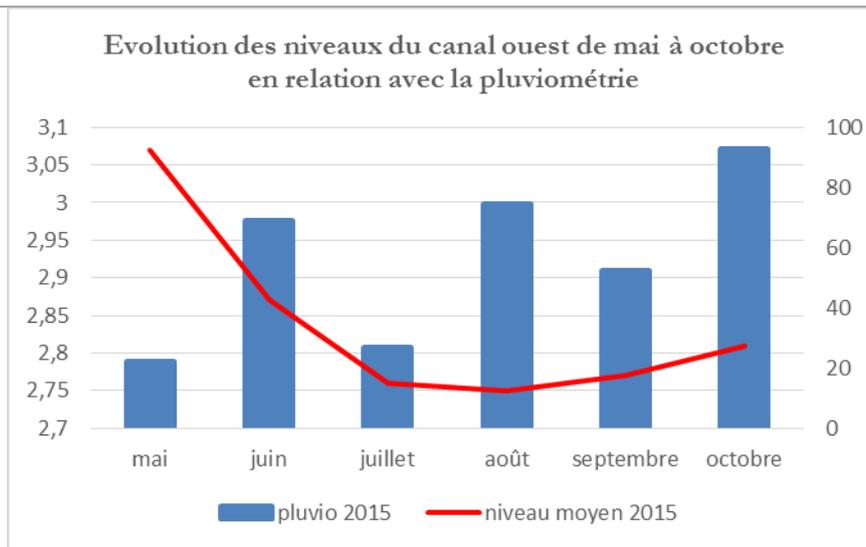
967,20 mm de précipitations cumulées ont été enregistrés sur l'ensemble de l'année 2015.

Ce cumul est inférieur à la moyenne qui est de 1200 mm et ce déficit en eau s'est surtout fait ressentir durant le printemps et l'été.

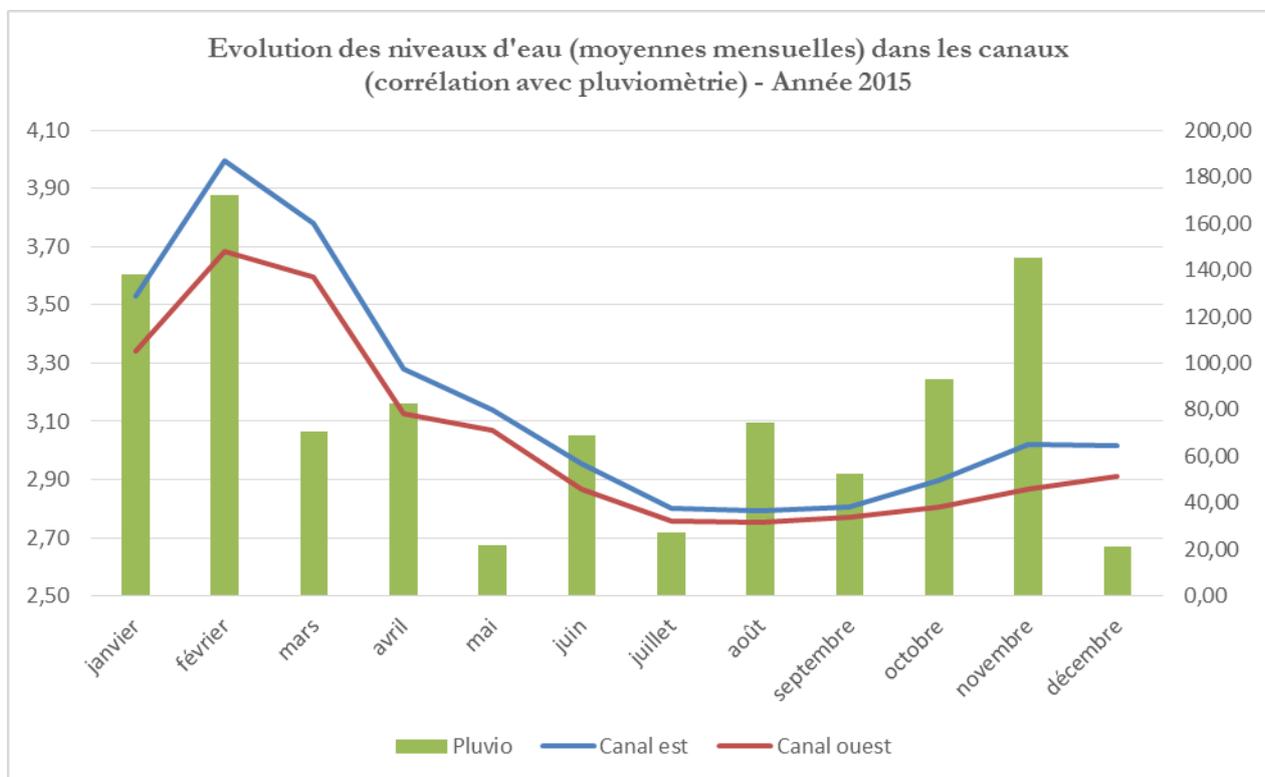


Les canaux de ceinture ont été particulièrement en dessous du niveau d'étiage (10 cm) sur la période juillet-août laissant apparaître des atterrissements. Les quelques pluies n'ont quasiment pas fait varier ces niveaux les apports du bassin versant étant parfois inexistant.

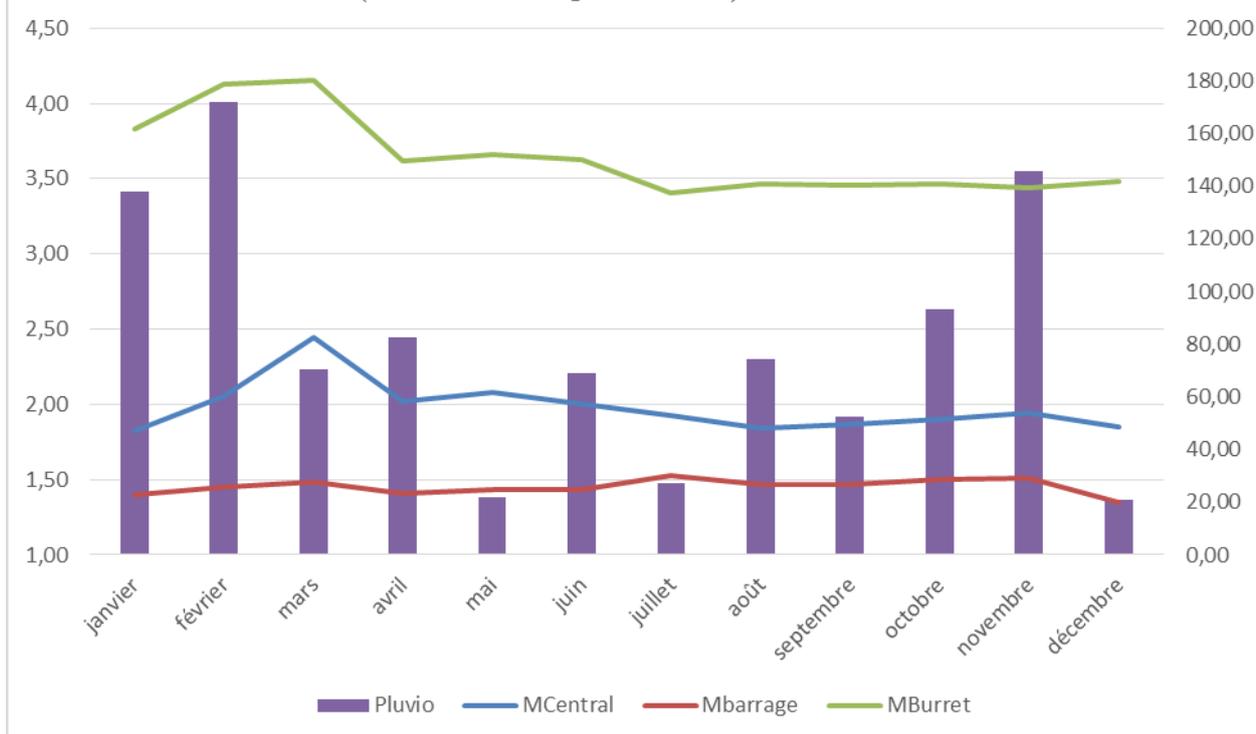
Le niveau d'étiage moyen du canal ouest est de 2,88 m NGF en juillet et de 2,84 m NGF en août, en 2015 le niveau moyen est de 2,76 m NGF pour juillet et de 2,75 m NGF pour août.



La manipulation des différents ouvrages hydrauliques et le pompage ont constamment été réajustés afin de suivre la ligne de conduite du tableau de bord.



Evolution des niveaux d'eau (moyennes mensuelles) dans les plans d'eau  
(corrélation avec pluviométrie) - Année 2015



## SE.10.-.Réaliser l'inventaire général et le suivi de l'entomofaune

Cette année de réouverture du site après une année de fermeture est une année particulière.

Les inventaires sur ce groupe d'espèces et les suivis sur les espèces protégées n'ont pas été ou trop peu réalisés. En effet, les périodes spécifiques à l'entomofaune coïncident à une recrudescence d'accueil, de visites guidées et animations scolaires, ce qui, ajouté à une météo peu favorable ont rendu les sorties impossibles.

Cependant, l'inventaire sur le groupe orthoptère a été engagé. Compte tenu des pratiques agricoles et du temps imparti, seul le Marais Nord a été prospecté afin d'échantillonner dans un premier temps les parcelles sous convention.

### ***Inventaire et suivi rhopalocères :***

Au total, 6 sorties soit environ 21h, ont été réalisées. Concernant l'inventaire, le peu de sorties n'a pas permis de trouver ou confirmer la présence de nouvelles espèces. On peut cependant noter l'observation de *Satyrium acaciae* ou La Thécla de l'Acacia, photographiée par un naturaliste de passage sur le Marais Burret, puis identifiée.

Sur les 42 espèces observées, nous ne pouvons pas encore confirmer le statut de toutes, puisque pour certaines d'entre elles, nous n'avons pas encore observé de ponte ou de reproduction.

En ce qui concerne l'espèce protégée de rhopalocère, *Lycaena dispar* ou **Cuivré des Marais**, nous avons pu réaliser plusieurs observations sur le Marais Nord. En effet, sur la parcelle exclue du fauchage l'an dernier (parcelle des vaches) où nous avons trouvé une chenille, 6 individus dont 4 mâles et 2 femelles ont été attrapés et relâchés. De plus, 1 semaine plus tard, 2 autres individus, dont 1 mâle et 1 femelle ont été à nouveau capturés puis relâchés sur une autre parcelle au Marais Central (parcelle Congrès). Afin de pouvoir écarter le doute d'observation de mêmes individus et de connaître éventuellement plusieurs stations de reproduction de cette espèce, il s'avère nécessaire de mettre en place un protocole de capture-marquage-recapture (CMR). Les différentes prospections montrent que cette espèce affectionne les parcelles pâturées sur le site. Il est évident que nous devons aussi mettre en place une gestion adaptée de ce type de milieu.

### ***Inventaire et suivi odonates :***

#### Suivi de l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Seulement 3 sorties, soit environ 8 h ont été réalisées pour le suivi de cette espèce protégée.

La population d'environ une dizaine d'individus au niveau du canal 3 pts au Marais Nord est toujours présente. Cependant, il semblerait que les pontes se décalent vers le sud. En effet, le roncier gagne de la place dans ce fossé et ferme le milieu, ce qui réduit considérablement la surface de ponte de cet odonate qui préfère les zones ensoleillées pour le développement de sa larve. La gestion du milieu, par le broyage et la limitation du roncier s'avère primordiale pour la survie de l'espèce. De même, les herbiers de jussie colonisent le fossé, même si l'espèce préfère les petits cours d'eau végétalisés, l'arrachage manuel sur quelques tronçons est aussi à réaliser. Il est à rappeler que c'est la seule station d'Agrion sur le territoire de la RNN, l'autre étant hors périmètre de la Réserve Naturelle.

Cette année encore, plusieurs couples (>10) ont été observés ainsi que plusieurs pontes au niveau du canal de rejet de l'usine Soléal Bonduelle.

Les 5 autres sorties ont été principalement organisées sur le marais Burret et sur la parcelle nouvellement acquise au Sud de la RNN par le Conservatoire du Littoral (ancienne tonne de chasse). Une nouvelle espèce de Cordulie a été contactée mais non capturée donc non identifiée. Compte tenu de l'habitat, il pourrait cependant s'agir de *Cordulia aena* ou Cordulie bronzée.

#### **Inventaire et suivi orthoptères :**

Un inventaire par échantillonnage principalement sur les parcelles sous convention agricole (Marais Nord) a été engagé. 17 sorties (60 heures environ) ont été réalisées. Le manque d'expérience sur ce groupe d'insectes ne permet pas d'avancer rapidement. La capture de ces animaux dans des milieux très denses, et leur identification ne sont pas faciles. Il s'avère primordial de faire du prélèvement, non pas pour constituer une collection, mais afin de confirmer l'espèce.

Participation au **Colloque Invertébrés** – 3 jours-agent

### **OP.7 - Mettre en œuvre des opérations de régulation afin de lutter contre les déséquilibres biologiques causés par des espèces exogènes et / ou envahissantes**

#### **GH.19.-Poursuivre les opérations de régulation des espèces animales invasives ou surabondantes (Sangliers, Ragondins, Tortues de Floride, ...)**

##### ***Sangliers***

Bilan 2015 des opérations de régulation des sangliers : 22 individus régulés

Date	Cage / Tir	Poids en kg	Mâle	Femelle	Total	Localisation
02/01/2015	C	35	2		2	Trois côuts
17/02/2015	C	60/3x30	1	3	4	Trois côuts
07/04/2015	T	40		1	1	Linaou
12/05/2015	C	20	1	1	2	Congres
04/06/2015	C	25	1	1	2	Congres
13/06/2015	T	50		1	1	
16/06/2015	C	25	1		1	Congres
05/08/2015	C	68/2x10	1	2	3	Congres
13/10/2015	C	70/30/25	1	2	3	Trois côuts
23/11/2015	C	50/40/35	1	2	3	Trois côuts
3/12/2015	C	80/35	1	1	2	Trois côuts
7/12/2015	C	45/40	2		2	Trois côuts

##### ***Ragondins***

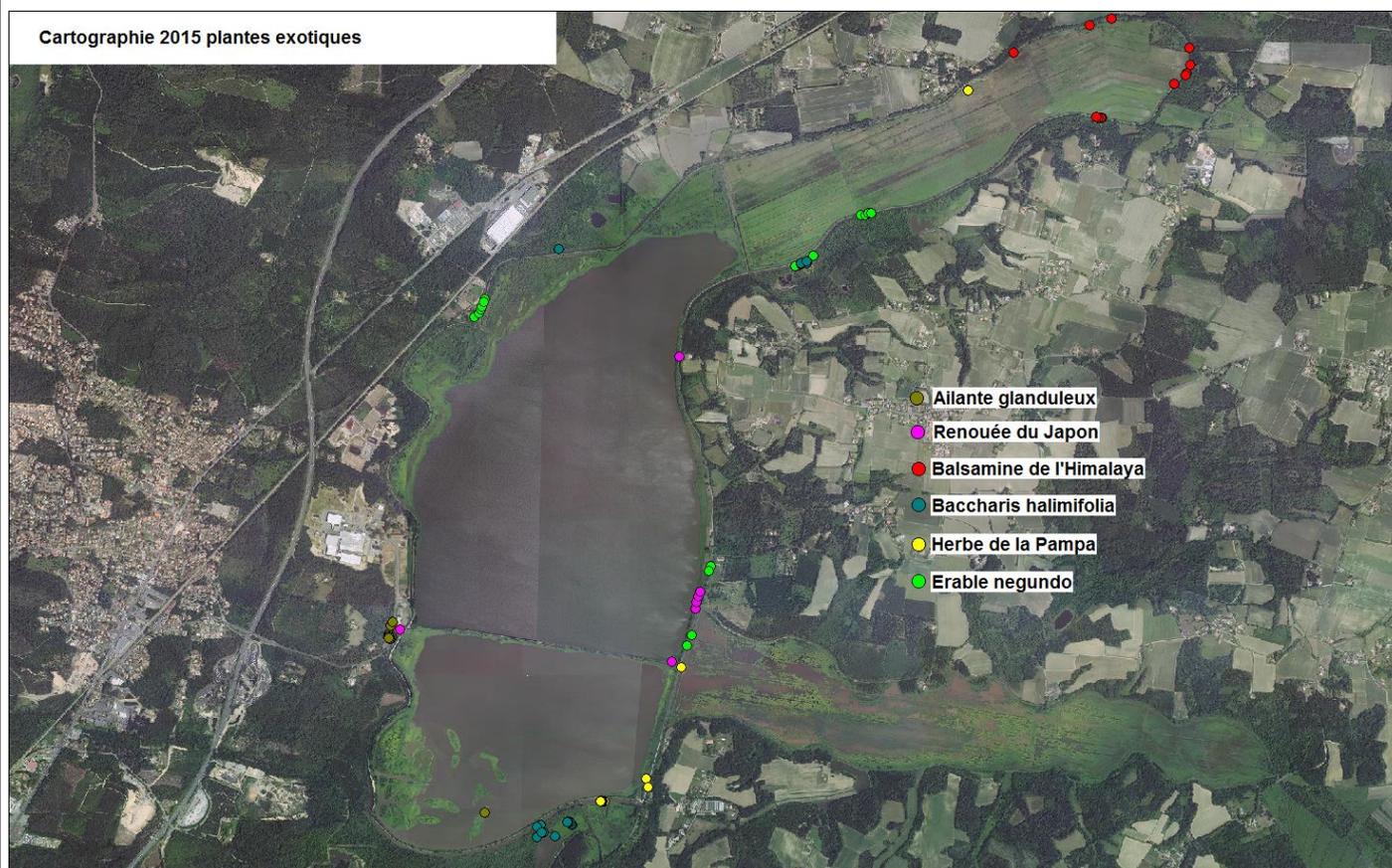
Bilan 2015 des opérations de régulation des ragondins : 235 individus régulés.

Date	Marais Barrage	Marais Central	Marais Nord	Linaou	Marais Burret	Total
03/02/2015	42	8	5	9	4	68
10/03/2015	56	5		3		64
17/03/2015					51	51
07/04/2015	1	9		4	3	17
10/06/2015		3	22	5	5	35

9/12/2015		4	11	6	23	44
21/12/2015		8	9	4		21
<b>TOTAL :</b>						<b>300</b>

Frais liés à la prise en charge d'une partie du permis de chasser pour 3 agents : 420€ au total.

#### **GH.18.-.Conduire des opérations de limitation des espèces végétales terrestres indésirables et / ou envahissantes**



Une cartographie des espèces envahissantes et/ou indésirables a été réalisée pour six espèces afin de mettre en place des actions de gestion.

Ces actions doivent être adaptées à chaque espèce, en tenant compte de son mode de dispersion (arrachage, broyage, écorçage, accessibilité...).

En 2015, trois pieds d'**Herbe de la Pampa**, cinq pieds de **Baccharis halimifolia**, un pied d'**Ailante glanduleux** et une placette de **Renouée du Japon** ont pu être enlevées.

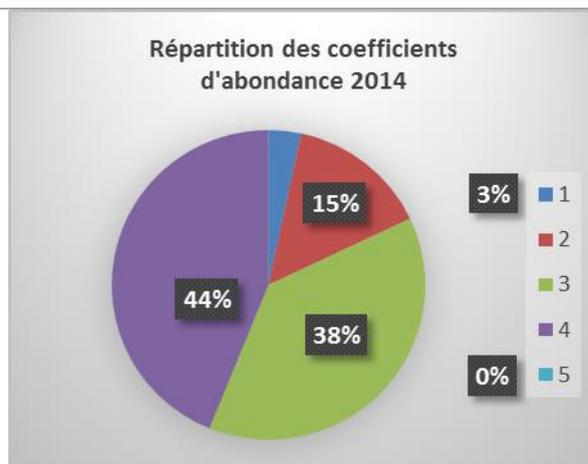
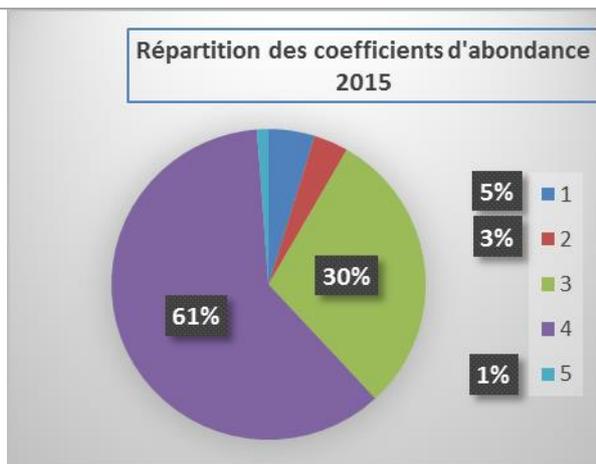
#### **GH.16.-.Entretien des canaux afin de lutter contre la prolifération des plantes aquatiques envahissantes**

**Moyens mis en œuvre : une équipe de 5 agents pendant 5 mois.**

Dans la continuité des années précédentes, le Syndicat mixte de gestion des Milieux Naturels a mis en place à la fin du printemps, une campagne d'entretien manuel visant à maintenir le bénéfice des opérations d'arrachage mécanique conduites depuis la fin de l'année 2006. Depuis 2012, le linéaire de base à traiter manuellement est d'environ 26 500 mètres car 8 500 mètres des canaux de ceinture du marais de Burret sont venus augmenter les secteurs de cours d'eau habituellement traités.

**Bilan des travaux d'entretien (mécaniques et manuels) :**

L'année 2015 a été particulièrement favorable à la Jussie avec des niveaux excessivement bas dans les canaux de ceinture permettant un développement important de la plante.



*Evolution des coefficients d'abondance des secteurs traités*

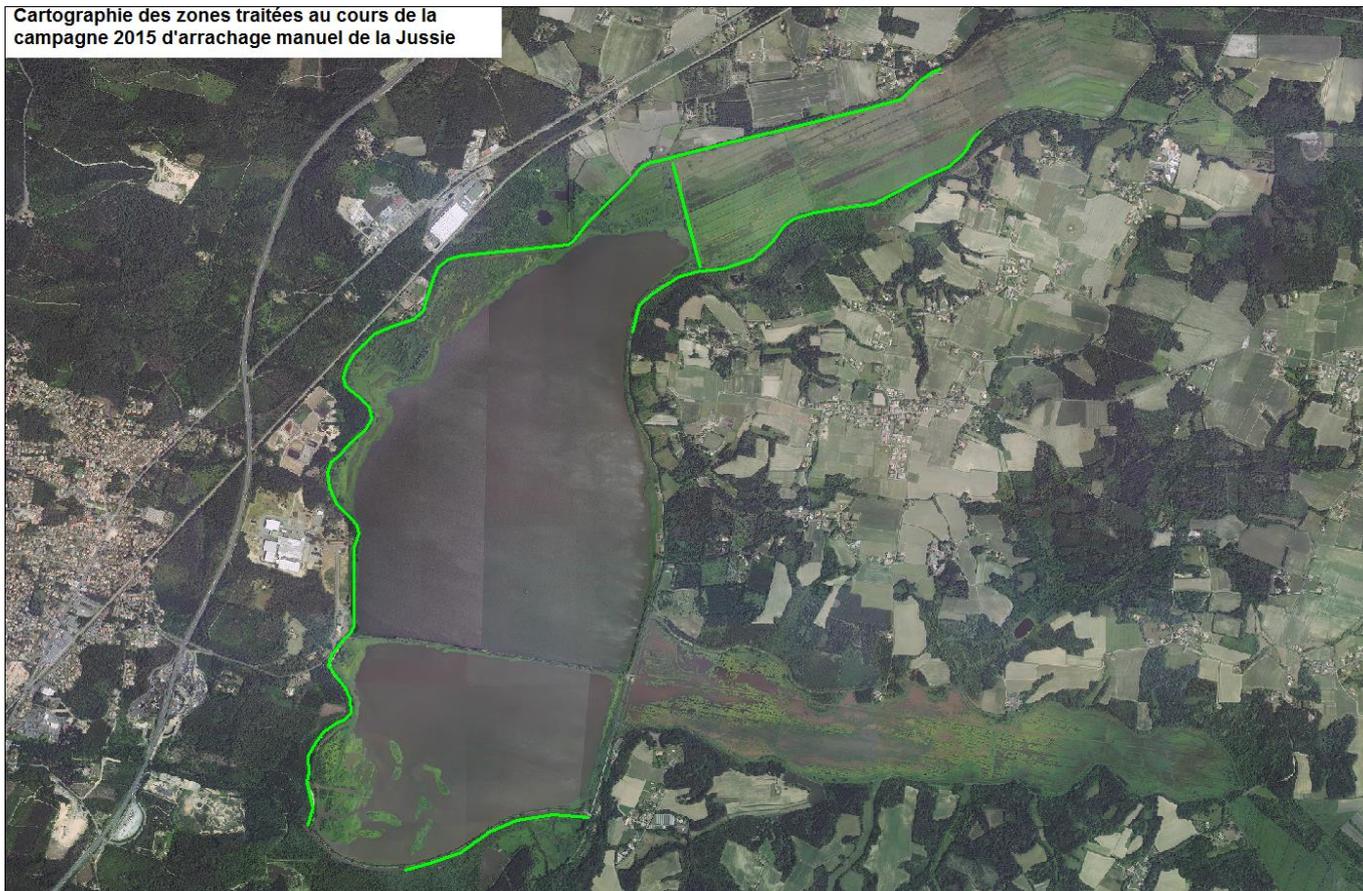
Ces conditions ont rendu le travail de l'équipe difficile pour le déplacement des embarcations. La quantité de biomasse traitée a quasiment doublé alors que le linéaire parcouru a quasiment diminué de moitié.

De plus, ces conditions favorables ont permis une reconquête assez rapide des secteurs traités, d'autant plus qu'une repasse a été impossible.

#### Résultats 2015 :

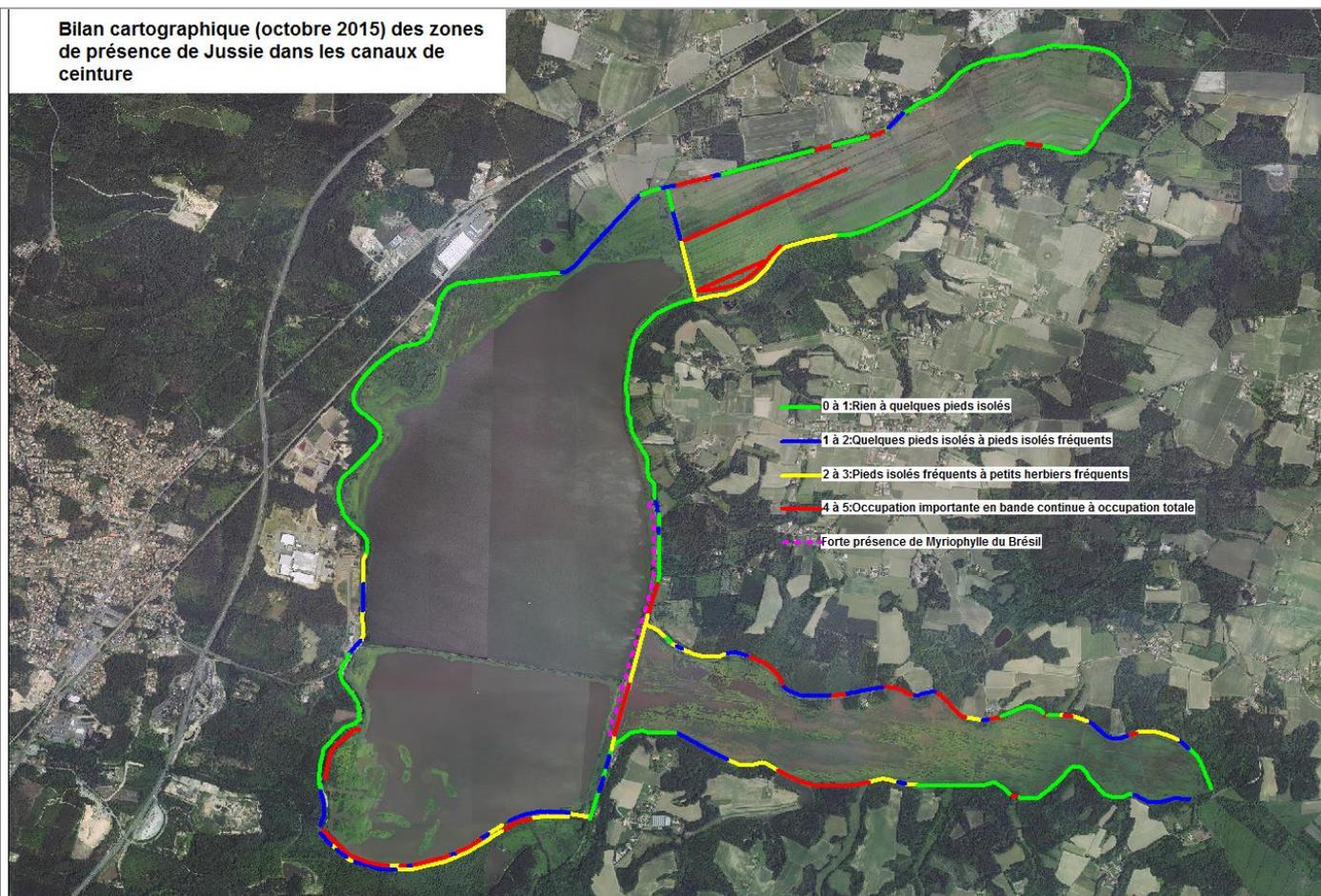
- Quantité de biomasse extraite :  $0,32 \times 587 = 187,84 \text{ m}^3$  (rappel 2014 =  $97 \text{ m}^3$ )
- Le linéaire traité en 2015 est de 8 384 mètres (rappel 2014 = 15 kms)

Cartographie des zones traitées au cours de la campagne 2015 d'arrachage manuel de la Jussie



*Cartographie des zones traitées au cours de la campagne 2015 d'arrachage manuel de la jussie*

**Bilan cartographique (octobre 2015) des zones de présence de Jussie dans les canaux de ceinture**



**Méthode de ramassage :**

Les matières sont ramassées et mises soit dans un seau ou dans la poubelle ; ces récipients sont vidés dans un sac à gravats type « big-bag » qui est hissé en haut de digue au moyen du véhicule tout terrain. Les poubelles servent d'unité de valeur.

**Evaluation des quantités extraites :**

Selon la nature des matières, le poids de la poubelle varie :

- « Poubelle vase » (sédiments + graines + plantules) : Poids estimé à 90 Kg environ ;
- « Poubelle biomasse » (Jussie-Egéria-Myriophylle) : Poids estimé à 25 Kg environ.

**Estimation des volumes :**

- Contenance des poubelles utilisées : 100 litres soit 0,1 m<sup>3</sup>
- Estimation du coefficient moyen de remplissage de la poubelle : 80%
- Estimation du volume de remplissage d'1 poubelle : 0,1 X 0,8 = 0,08 m<sup>3</sup>

D'autre part depuis 2011, dans un souci de préservation du matériel, les quantités de biomasse manipulées contenues dans les sacs ont été diminuées :

- 1 sac contient 4 poubelles
- 1 poubelle contient 4 seaux.

Dans un sac type « big-bag », le volume estimé est donc de 0,08 m<sup>3</sup> X 4 = 0,32 m<sup>3</sup>.

Le nombre de sacs extrait au cours de la saison 2015 est de 587.

**GH.17.-Expérimenter des techniques de reconquête des habitats de bordure colonisés par la Jussie**

L'objectif de cette action est d'essayer différentes techniques de traitement mécanique afin d'impacter la Jussie et de favoriser la repousse des plantes locales dont la banque de graines est présente sous la litière de Jussie.

Il est donc nécessaire d'intervenir sur la végétation sénescente afin de diminuer le volume de biomasse et de réduire le plus possible la litière.

Localisation et état des lieux :



*Localisation de la zone concernée par les travaux d'expérimentation*

Cette zone de travaux est constituée d'herbiers de Jussie en cours de colonisation des vasières. La Jussie profite de la faible hauteur d'eau et d'une faible action du vent et du batillage qui peuvent être des facteurs limitant l'enracinement de la plante. Une fois enracinée, la tige évolue en herbier et recouvre intégralement le secteur colonisé augmentant ainsi chaque année la surface colonisée.

Quelques plantes locales de mégaphorbiaies (Bidens, Salicaire, Chanvre d'eau, Joncs, Carex, Poivre d'eau, Eupatoire, orties, Iris, Rubanier, Phalaris, Phragmite ...) viennent cependant s'implanter au sein d'herbiers de Jussie plus anciens. Leur implantation est conditionnée par le gradient d'humidité qui évolue aux gré de la production de biomasse de la Jussie qui, en se décomposant, finit par générer des atterrissements.



2002

2009

2012

On distingue ainsi sur la photo 1 ci-dessous, en vert foncé les herbiers mono spécifiques récents, en vert clair les herbiers

plus anciens en cours de colonisation, et en marron les plantes locales.

Enfin sur la photo 2, on remarque les zones exondées de vase en fin d'été, qui sont colonisées par les tiges de Jussie et qui commencent à constituer des herbiers.



*Photo 1*

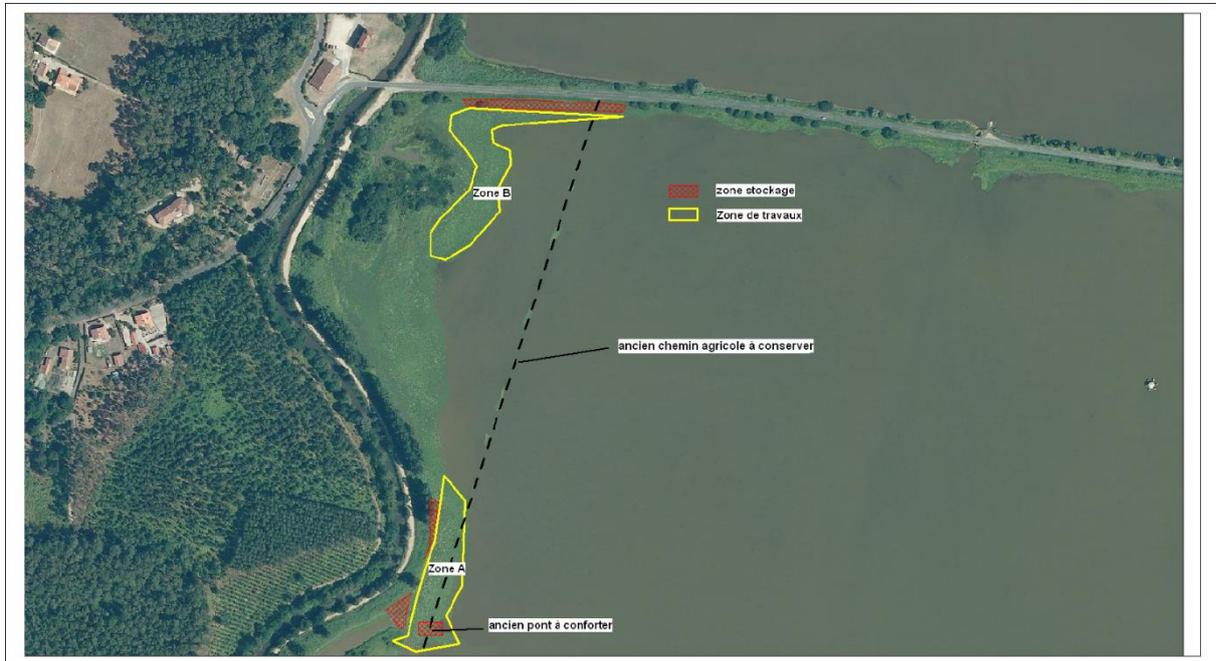


*Photo 2*

### Problématiques :

- Mener une action mécanique sur des herbiers de Jussie en rive et limiter les reprises.
- Traiter de gros volumes de plante et de vase sans transport à l'extérieur du site.
- Une action mécanique avec un engin autonome est-elle possible et efficace ?

### Proposition d'action :



Deux secteurs de travaux (en jaune) ont été déterminés pour des raisons d'accès et pour la présence à proximité de zones de stockage potentielles. Il est apparu intéressant de chercher à traiter les abords de l'observatoire n°1 afin de favoriser l'approche des oiseaux.

Période choisie : la fin d'hiver car le volume de biomasse à déplacer est limité par le fait que la plante est annuelle et les niveaux d'eau à cette période sont bas, limitant ainsi le déplacement de boutures par le biais de la lame d'eau.

Moyen mécanique choisi : une pelle mécanique semi-amphibie dont les chenilles très larges (1,5m) offrent une surface importante réduisant ainsi le poids au m<sup>2</sup>. L'engin est équipé de deux godets, dont un à griffes et qui fonctionne avec des fluides bio (huiles et liquides hydrauliques).



### Méthodologie et exigences du cahier des charges :

Piquetage des limites des zones de traitement réalisé par le personnel de la réserve en fonction de la végétation en place.

Détermination des voies d'accès afin de limiter la circulation de l'engin.

Déplacement de l'engin au fur et à mesure de la progression et ravitaillement assuré par une barge sur laquelle est aussi stockée le deuxième godet.

Déplacement de la pelle, autant que possible, sur la végétation existante pour limiter l'impact sur les vasières et la dispersion de boutures de Jussie.

Retour de l'engin vers la zone de chargement via un ancien chemin agricole où la présence de la plante est déjà avérée.

Action de la pelle de la berge vers la zone de limite de traitement piquetée.

Utilisation d'un godet à griffes puis d'un godet plein. La jussie stockée est recouverte par les sédiments du curage.

Engin adapté pour un travail en zone humide sensible avec fluides bio (huiles et liquides hydrauliques). Fourniture par l'entreprise d'un kit antipollution présent sur la barge de ravitaillement.

Avant le chargement de la pelle pour son transport, nettoyage de l'engin pour éviter la propagation de boutures de Jussie.

### Objectifs :

- arracher les herbiers mono-spécifiques en berge,
- créer de la profondeur par curage le long des berges afin de limiter la progression de la plante,
- dynamiser le départ de la végétation autochtone sur les zones de dépôt par modification du gradient d'humidité.

### Résultats :

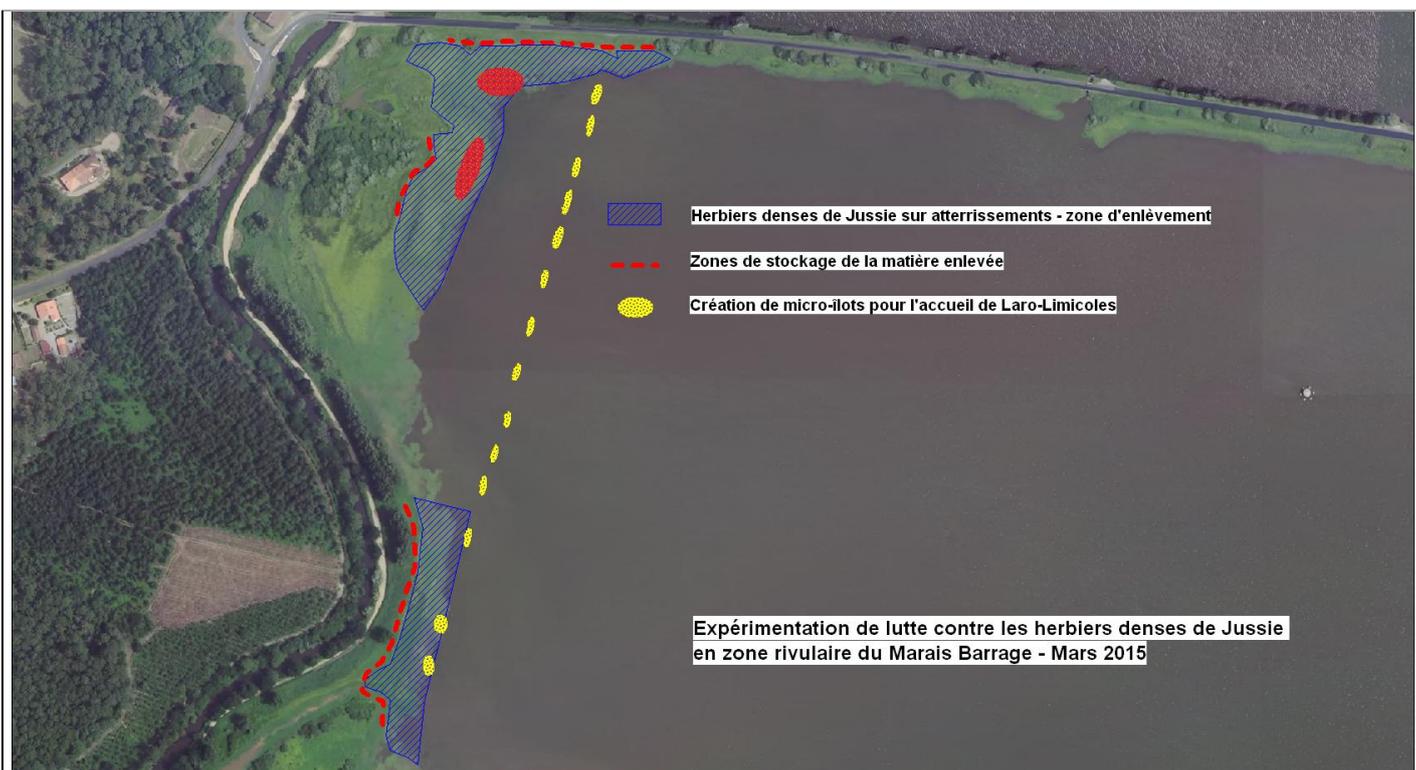
Au vu des volumes à traiter, il est apparu nécessaire d'adapter le protocole des travaux. Les zones de stockage prévues n'étaient pas suffisantes, notamment car les sédiments étaient très liquides et ne pouvaient pas être manipulés convenablement.

Le travail a donc dû être fait en deux temps afin de permettre un ressuyage des boues. De plus, la création de nouvelles zones de stockage a dû être mise en place afin de ne pas générer des tas trop conséquents. Il a donc été décidé de créer deux îles proches de la zone de travail et de recouvrir ces dernières de sédiments argileux que la pelle a été chercher en profondeur.

D'un point de vue technique, le matériel était adapté au terrain difficile et il n'y a pas eu d'incident. Cependant, les manœuvres étaient difficiles compte tenu du sol meuble et du poids de la pelle ; le chantier a demandé beaucoup d'anticipation pour la mise en œuvre des travaux, afin de jouer le plus possible sur la longueur du bras et les rotations de la tourelle.

Sur les zones de stockage, ce sont majoritairement des reprises de Jussie qui ont été constatées dans un premier temps étant donné sa dynamique. Dès septembre, on pouvait observer une reprise de bidens et de salicaire, mais il faudra attendre deux années de plus pour évaluer le taux de recouvrement par des plantes autochtones et interpréter les résultats.

La zone de stockage le long du CD71 a été bouturée par du saule courant novembre 2015 afin, d'une part, de générer de l'ombre qui constitue un facteur limitant pour le développement de la plante, et d'autre part, de profiter du talus pour limiter l'impact paysager et les nuisances liées à la route.



**OP.8 - Concourir à la préservation et à la gestion des milieux naturels de fort intérêt patrimonial extérieurs à la réserve**

**PI.02.-.Concourir à l'acquisition par le CELRL des milieux naturels de fort intérêt patrimonial extérieurs à la RNN**

En 2015 : contacts et visites de terrain effectués dans le cadre de projets d'acquisition de parcelles riveraines extérieures à la RNN (parcelles boisées côté Orx, propriétés avec bâti côté Saint-André de Seignanx et côté Labenne). A préciser en 2016.

**OLT.3 - AMELIORER LA RECONNAISSANCE DE LA RESERVE ET DE SES ENJEUX PAR LES DIFFERENTS PUBLICS ET ACTEURS**

**OP.10 - Faire réaliser des infrastructures permettant de développer et d'améliorer les conditions d'accueil du public**

**TX.02.-.Réaliser l'aménagement des circuits de visite**

Pose des panneaux de scénographie en début d'année 2015 sur les infrastructures bois du circuit de visite (marais pédagogique, observatoires, palissades, secteur des pompes...).

Cf. Evènements marquants de l'année en début de bilan.

**TX.03.-.Réaliser l'aménagement de l'espace Béziers afin d'améliorer l'accueil du public**

Cf. Evènements marquants de l'année en début de bilan.

**OP.11 - Développer des programmes d'éducation à l'environnement et de sensibilisation**

**PI.05.-.Réaliser les animations**

La réouverture du site tant attendue en mai a créé une recrudescence des demandes de visites guidées, à laquelle l'équipe de la RNN a réussi à faire face, notamment grâce au recrutement d'un garde naturaliste supplémentaire en remplacement de la

Conservatrice en arrêt maladie.

Au total, **106 visites** ont été réalisées en 8 mois (environ 60 jours agent pour 4 garde-naturalistes animateurs au lieu de 3 gardes les années précédentes).

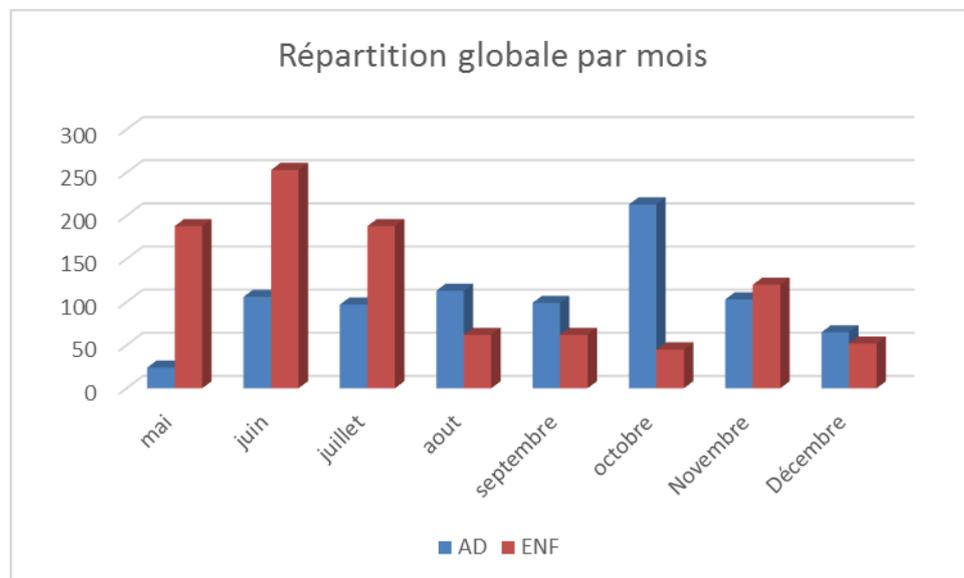
**1806 personnes** ont assisté à des visites guidées **en 8 mois**, dont 835 adultes (type grand public) et 971 scolaires.

Comparativement à l'an passé, nous sommes en nette **augmentation (+26%)** puisque nous avons reçu 1433 personnes dont 731 adultes (type grand public) et 702 scolaires.

Les aménagements ont nettement amélioré la qualité des visites : ils constituent en eux-mêmes des outils pédagogiques sur lesquels les gardes-naturalistes peuvent s'appuyer, notamment le marais pédagogique qui est un véritable atout pour les animations scolaires.

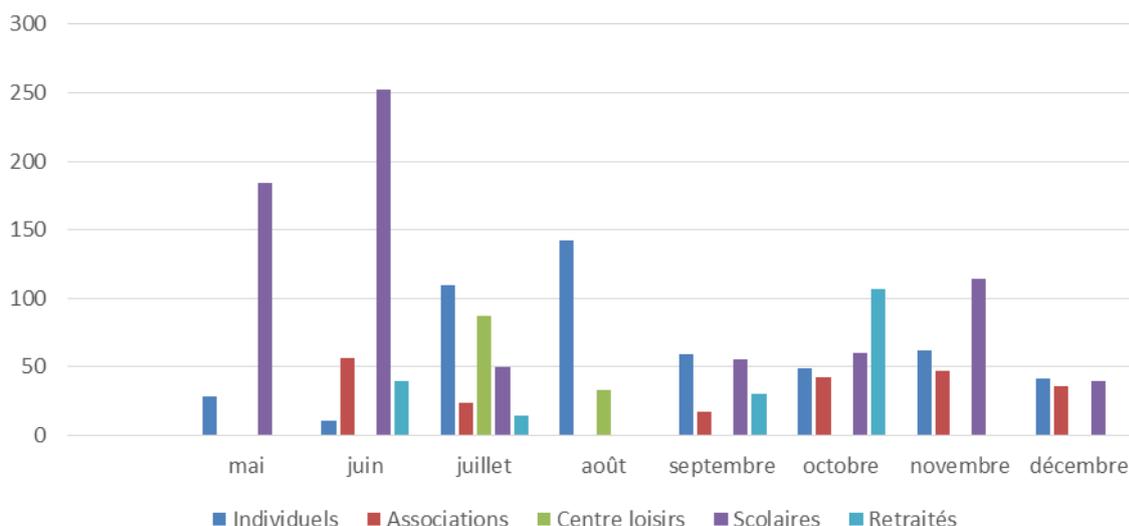
Néanmoins, afin d'optimiser l'utilisation des nouveaux supports de scénographie, il conviendra de mettre en place et d'adapter aux nouveaux aménagements les outils pédagogiques (fiches-outils, jeux, création de silhouettes, maquette...) pour les scolaires et le grand public (non réalisé en 2015 faute de temps et de moyens (humains et financiers)).

Globalement, nous constatons que, comme les années précédentes le public scolaire reste majoritaire, hormis les mois d'août, septembre et octobre. En effet, ces mois-là correspondent plus à un public familial ou de retraités (semaine bleue en octobre).



On distingue 5 catégories de visiteurs en visite guidée : les individuels (public familial en général) ; les associations (adultes) ; les retraités (dissociés des associations) ; les centres de loisirs (enfants tous âges) et les scolaires (de la maternelle au secondaire y compris les étudiants).

### Répartition type de public en visites guidées mai-déc 2015



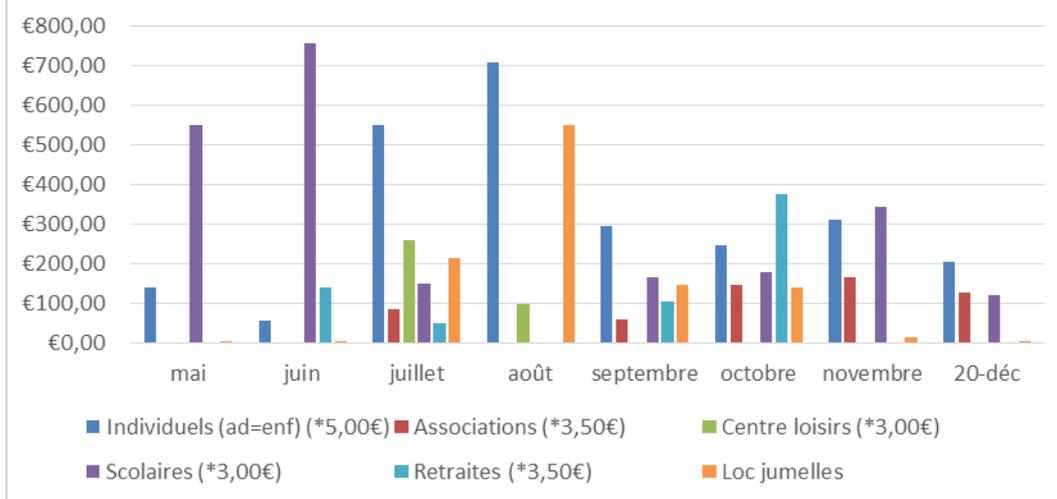
Malgré le programme d'animation grand public très largement diffusé, les scolaires restent ceux qui fréquentent le plus le site, notamment les primaires.

A noter aussi une augmentation des Centres de loisirs par rapport aux années précédentes (intérêt plus ludique).

De plus, l'aménagement du site amène un type de public qu'on ne rencontrait que peu auparavant, notamment les retraités qui peuvent circuler plus aisément sur les cheminements rendus accessibles aux PMR. Ainsi, au mois d'octobre, lors de la « semaine bleue », nous avons accueilli 107 retraités dont certains en fauteuil roulant.

Les recettes s'élèvent à environ **6 600€ en 2015** et se répartissent par type de public comme suit :

### Répartition approximative des recettes en visites guidées par type de public - 2015



Pour les recettes, cette année nous avons constaté une forte augmentation de **location de jumelles** qui démontre l'intérêt du public pour le site, A noter aussi le rôle que doit jouer le nouvel aménagement de la banque d'accueil en terme de visibilité et de mise en avant de cet article. Il serait intéressant de valoriser la location de cet outil d'observation incontournable, en proposant un « kit d'observation du marais » avec livret de découverte, carnet de terrain...

Ces éléments montrent que le projet d'aménagement a un impact très positif sur les visites guidées et la fréquentation du site en général, mais qui nécessitent des moyens humains importants (4 gardes actuellement, dont 1 non pérenne). Pour faire face à la demande, il conviendra de prévoir la pérennisation et le renforcement de l'équipe des gardes naturalistes afin que les missions d'animation et d'accueil ne se fassent pas au détriment des suivis naturalistes notamment.

## OP.12 - Réaliser des outils d'information et de communication

### PI.06.-.Actualiser et développer les différents moyens de communication et de promotion de la réserve

20 jours agent

#### Réalisation d'outils pédagogiques et de sensibilisation

##### Prestataires extérieurs :

Plusieurs outils de communication ont été réalisés (en 2014 et financés en 2015) afin de valoriser le site lors de sa réouverture :

- Plaquette d'appel, Plaquette d'animation grand public, Livret découverte, Chemise dossier pédagogique (Hypophyse Communication, 14 220,00€)
- Film de présentation de la RNN (KALEO, 23 928,00€)
- Illustrations naturalistes pour les éléments de scénographie des bâtiments et circuit de visite : Benoit Perrotin (8 930,00€) ; Alain Glowczack (2 700,00€).

En 2015, la plaquette de présentation du site a dû être rééditée pour faire face à la demande (1 657,20€).

Au total, 10 000 exemplaires de la plaquette du site ont été édités.

##### Interne :

- Création de la page Facebook de la RNN
- Mise à jour du site internet de la RNN



##### Presse :

- Presse nationale : reportages sur FR3 Aquitaine et TF1, Figaro Magazine (juillet 2015), Almanach 2015 des Régions (JP Pernaut)...
- Blogueurs One Day One travel (<http://www.onedayonetravel.com>)
- Presse locale : Sud ouest (articles dans le journal quotidien), Sud-Ouest Destination Landes (mai 2015), Sud-Ouest Le Mag (mai 2015), reportage TV Pays, reportage TV Landes, radio Souvenir FM, radio France bleu Gascogne, radio Côte Sud FM, Magazine Infos Voisinage (nov-déc 2015)
- Autres communication des partenaires : XLandes n°37, XL TV, Bulletins municipaux des communes riveraines...

Le 40<sup>e</sup> anniversaire du Conservatoire du Littoral en 2015 a largement contribué à faire parler du site à l'échelle nationale.

Par ailleurs, Le Comité départemental du tourisme des Landes a également fortement contribué à développer et apporter les contacts presse.

#### Guide Ramsar

L'association Ramsar France a réalisé et édité un Guide Nature « Randonnées dans les zones humides de France » aux Editions Biotope, dans lequel le site RAMSAR du Marais d'Orx est présenté. Le guide devrait être vendu en 2016.

### PI.08.-.Développer les contacts presse

8 jours-agent ont été consacrés à cette action. Détails ci-dessus. Collaboration avec le CDT des Landes.



Pays : France

Périodicité : Hebdomadaire

OJD : 408389

Date : 31 JUIL/01 AOUT 15  
Page de l'article : 88-75  
Journaliste : Laurence Haloche

Page 7/10



#### ANCIEN JEAN-LOUIS GONZALEZ : DOICTS D'OR DE LA CHISTERA

**A**u premier coup d'œil, l'atelier de Jean-Louis Gonzalez, dernier fabricant français de chistères, révèle un joyeux bric-à-brac. Dans cette pièce où semblent cohabiter un menuisier, une couturière et un vannier, le regard du neophyte se perd avant que le maître des lieux, toujours prêt à partager sa passion, ne détaille par menu les étapes qui président à la réalisation de ce drôle de panier garni de cuir. C'est tout naturellement que l'artisan attaché au geste voit livrer sesse les branches de châliagier entreposées pour trois mois de séchage. Sous ses mains, ces jeunes bois apprendront à courber l'échine afin de constituer l'ossature de la chistère. Puis, il tressera patiemment des dizaines d'écisses, sortes de milicades souples qui, calibrées, passées sous les lames de la plane et du rabot – outils hérités du grand-père Eustache qui, en 1857, était le premier à choisir ce métier – composeront le panier. Viendra enfin la confection du garni en peau de vachette ou de mouton piquée par l'aiguille d'une vieille Singer à pédale. Pas de machine moderne. A rebours de l'époque, Jean-Louis et son fils Pierre réalisent entièrement à la main et sur commande, des chistères dont la qualité est reconnue par les plus grands noms de la pelote basque comme Eric Izatorra. En France, ils sont les derniers à perpétuer ce savoir-faire qui réclame quinze ans d'apprentissage. « Il faut arriver à maîtriser trois métiers, corde à tresser, quinisme (généralisation à assurer la relève...), l'ébénisterie pour réaliser les queues en forme de queue de raie, la vannerie avec le finissage sur cuir et la sellerie pour le travail du garni en cuir ». Une petite chistère d'homme (poko garbi) nécessite 20 heures de travail. Le duo fabrique environ 120 pièces par an, essentiellement pour des clubs, et répare environ 2000 chistères. On ne se sature pas comme ça de cette main de géant dont la forme en corne d'abondance permet d'aligner des records insoupçonnés : « Souez-vous que la corde peut peser une pelle à 300 km/h ? Intéressé Jean-Louis. La pelote est le projectile le plus rapide lancé par la main d'un homme. » D'anecdotes sportives en récits, il journal, parler des heures durant de ce sport traditionnel à découvrir notamment lors des Internationaux de Costa Punta, organisés jusqu'en 2012, à Saint-Jean-de-Luz.

Tous droits réservés à l'éditeur.



#### LABENNE MARAIS D'ORX : LE QUARTIER DES OISEAUX ROIS

**A** lors que, sur les plages de Hossegor, l'océan joue de la grosse caisse, le marais d'Orx, à 6 kilomètres du littoral, impose la douceur rythmée d'un paysage tout en longueur, tout en silence. Sur la moire des étendues d'eau où la végétation semble émerger d'un miroir, pas de faux pli, pas de vague. Les grands échassiers arpentent leur domaine d'un pas néo-archaïque dominant le ton. Il faut savoir ici lever le pied, baisser en pression pour apprécier, au fil d'une promenade libre ou guidée, la beauté de cette réserve naturelle nationale, propriété du Conservatoire du littoral depuis 1989. En mai dernier, un nouveau circuit de visite (6,2 kilomètres) a été inauguré pour faciliter la découverte de la flore et de la faune. Dernier site de nifliciation avant le passage des Pyrénées, première aire de repos, au retour, le

© LANDES 3561184400505



### **PI.07.-Engager des opérations de sensibilisation des prescripteurs**

5 jours-agent ont été consacrés à cette action.

Participation à la Foire aux dépliants organisée à Morcenx, avec présentation en salle des nouveaux aménagements des sites d'Arjuzanx et du Marais d'Orx.

Dans un second temps, les Offices du Tourisme ont été invités à visiter sur place, les nouveaux aménagements du site du Marais d'Orx (7 mai). Organisation en collaboration avec les services Tourisme de la CC MACS, de la CC du Seignanx et du Pays Landes Adour Océanes.

Visite des hébergeurs de l'Office de Tourisme de Saint Vincent de Tyrosse le 7 juin.

Visite des saisonniers de l'OT de Labenne le 2 juillet.

Participation aux réunions de l'Office de tourisme de Labenne.

### **OP.13 - Conforter l'intégration de la RNN dans les réseaux de gestion des sites naturels**

#### **PI.09.-Développer le partenariat avec les autres sites du CELRL**

Des journées d'échange sont régulièrement organisées par le CELRL tout au long de l'année, afin de renforcer les échanges entre les gardes du Littoral au sein de l'Association Rivages de France.

Participation au Forum des 40 ans du CDL en novembre 2015 à Marseille (15 jours-agent).

Visite du site par le personnel de la délégation Aquitaine en décembre.

Réunions de travail avec la Délégation Aquitaine sur la signalétique, l'aménagement de l'ouvrage hydraulique « Trois-Points » au Marais nord pour favoriser la continuité écologique (ONEMA), la réalisation d'une étude hydraulique et socio-économique à l'échelle du bassin versant du Marais d'Orx confiée au CEREMA...

#### **PI.11.-Poursuivre la participation au réseau "Réserves Naturelles de France"**

Visite du Directeur de RNF, Arnaud COLIN, le 30 octobre 2015.

Formation RNF à la nouvelle méthodologie d'évaluation des Plans de Gestion par Anne Douard (9 et 10 juin) (coût pour le personnel des 3 sites du SMGMN : 1 643,00€).

### **OP.14 - Conforter les relations avec les acteurs locaux**

#### **PI.16.-Développer les échanges avec les collectivités locales concernées par le site (Communes, Syndicat de Rivière, ...)**

Participation au Comité de Pilotage pour l'élaboration du nouveau Plan de gestion du Syndicat Mixte de Rivière Bourret-Boudigau.

Participation à l'opération de nettoyage du filet du SMDRBB (retenue des boutures de Jussie sur le Boudigau à l'exutoire du site) : 21 heures en 2015.

#### **PI.13.-Poursuivre les échanges techniques avec les services de la Fédération Départementale des Chasseurs**

Le partenariat technique et scientifique avec les services de la FDC 40 se poursuit par le biais, en particulier, d'une participation aux comptages mensuels des oiseaux d'eau à l'occasion du comptage Wetland.

Partenariat également dans le cadre de la concertation avec les ACCA locales sur la régulation des sangliers.

#### **PI.15.-Poursuivre les relations avec les gestionnaires des autres espaces protégés d'Aquitaine**

Des échanges réguliers ont lieu, en particulier entre les agents des 3 Réserves Naturelles landaises, selon les compétences respectives des agents et des thématiques/problématiques rencontrées.

Des échanges ont également lieu avec les autres sites Aquitains dans le cadre des différents réseaux (CDL, RNF, Réseau Aquitaine Nature...).

#### OLT.4 - ASSURER LA GESTION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE

##### OP.15 - Réaliser des opérations de police de l'environnement

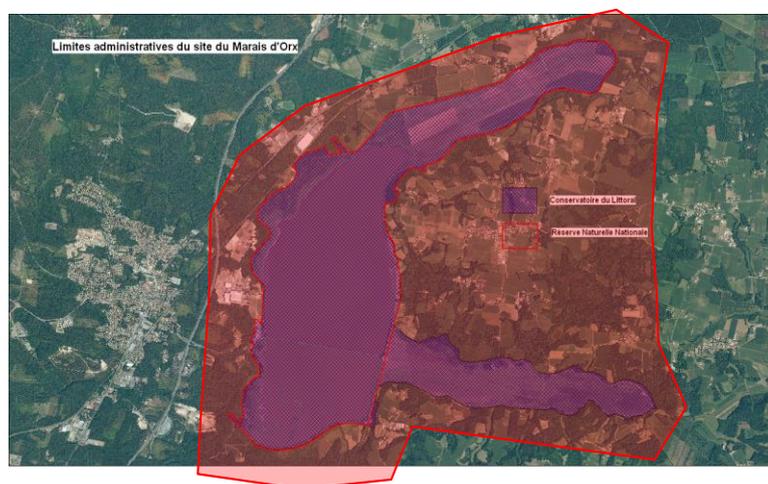
###### PO.01.-Poursuivre des tournées de surveillance et poursuivre des opérations de surveillance concertées avec les différents corps de police

Deux types d'actions sont menés dans le cadre de la surveillance et de la police du site : une action d'information et de pédagogie, et une action de répression. Dans la majeure partie des cas, c'est la pédagogie qui est utilisée, soit parce que le contexte l'impose (hors action de police, animation, personnel non commissionné...), soit parce que c'est l'action la plus adaptée.

Suite à des arrêts maladie de longue durée, l'effectif des agents commissionnés au sein de la réserve s'est réduit à une seule personne. Des missions de police ont dû être mises en place avec des agents de l'ONCFS.

###### Survol de la Réserve :

En 2014, suite à des survols d'hélicoptères de l'armée (EELAT de Dax) en rase motte au Marais Nord, des contacts avaient été pris avec le chef des opérations. Les survols ont toutefois perduré début 2015 et il a fallu prendre contact avec le commandant de la base afin que cessent ces infractions. Ces hélicoptères ne respectent pas l'interdiction de survol de 300 mètres, mais surtout volent totalement en dehors de leur zone d'opération. Afin de remédier à cette problématique, le chef des opérations de l'EELAT de Dax a proposé une zone d'exclusion des appareils autour du site du Marais d'Orx. Il a cependant fallu faire un petit rappel à la mi-octobre suite au survol à basse altitude et à deux reprises d'un hélicoptère au-dessus du Marais Barrage. La lecture de l'immatriculation de ces appareils est particulièrement difficile ce qui limite les possibilités de constat et de verbalisation.



###### Circuit de visite :

L'augmentation du nombre de visiteurs liée aux nouveaux aménagements ont fait émerger de nouvelles problématiques : bruit, présence de jeux pour enfants comme les trottinettes, augmentation du nombre de joggers, bâtons de marche nordique bruyants sur les platelages bois, et bien sûr présence de chiens et de vélos en général.

Des conflits d'usage par rapport au bruit ont donc émergé, notamment au niveau des observatoires et des platelages où des petits « accrochages » entre usagers ont pu être recensés. Les agents de la réserve naturelle (assermentés ou non) ont dû faire preuve de pédagogie et ont dû renforcer leur temps de présence sur le terrain, particulièrement le week-end et le dimanche (jour de très forte affluence) pour sensibiliser le public très nombreux. On note cependant, la verbalisation d'un visiteur.

Une réflexion sur le renforcement et la mise à jour de la signalétique réglementaire a été engagée, afin qu'elle soit mise en place pour l'année 2016.

## OP.16 - Doter la RNN des équipements et infrastructures permettant d'améliorer les conditions de gestion

### TX.07.-.Réaliser les observatoires scientifiques

Réalisé en 2014.

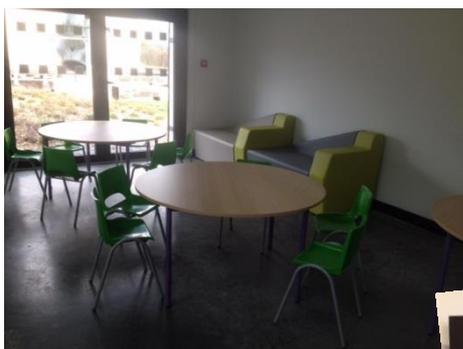
### TX.08.-.Réhabiliter des ouvrages hydrauliques permettant d'améliorer la gestion des niveaux d'eau

### TX.06.-.Restructurer la Maison du Marais afin d'y aménager les locaux administratifs et réaliser les locaux techniques

Fin des travaux : 31 mars 2015

Afin de réaménager la Maison du Marais, diverses acquisitions ont été réalisées dans le cadre des travaux d'aménagement (programme d'investissement 2013-300) :

- matériel d'exposition temporaire (26 041,73€)
- mobilier de bureau et salle d'activité des scolaires (35 745,34€)
- matériel audiovisuel pour la salle de réunion (9 722,24€)



Le hangar technique a également été aménagé par le personnel pour optimiser le rangement du matériel (étagères, rangement, armoire étanche pour hydrocarbures, atelier...). Un plan de travail a été installé dans la partie « laboratoire ».

## OP.17 - Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures, équipements et matériels de la RNN

### **TE.05.-.Assurer la maintenance et l'entretien des matériels**

Un entretien régulier des différents matériels, notamment roulants, est réalisé tout au long de l'année afin de garantir un bon fonctionnement des véhicules.

11 jours-agent

Frais d'entretien du matériel roulant : 5 205,00 € en 2015

Frais de maintenance : 8 256,51 € (dont 3 408,00 € de frais exceptionnels de remise en service de l'ascenseur de la Maison Béziers ; 493,92€/mois de frais de maintenance habituels)

### **TE.01.-.Assurer l'entretien des bâtiments et de leurs abords**

Chaque année, des opérations d'entretien des bâtiments et de leurs abords sont réalisées par le personnel de la Réserve Naturelle (tonte des espaces verts, entretien des haies, réparations diverses).

Concernant l'entretien des bâtiments, la Réserve Naturelle a recours essentiellement à des entreprises extérieures.

En 2015, les frais d'entretien sur les bâtiments s'élèvent à 5 510,00 € (dont 2 x 1 146 € de frais de raccordement d'électricité (ERDF) suite aux travaux d'aménagement et passage au tarif jaune à la Maison du Marais ; curage des installations d'assainissement aux gîtes pour 1 328 € ; diverses petites réparations dans les gîtes (plomberie), petits travaux sur les volets...).

### **TE.03.-.Assurer l'entretien des ouvrages hydrauliques**

#### **Entretien des pompes, vannes et digues**

En début d'année, une panne est survenue sur la pompe variable ABS et deux pompes Flight, nécessitant leur enlèvement pour réparation. Le diagnostic a révélé le passage dans la pompe ABS d'un corps étranger « dur » endommageant gravement la pompe (dégâts estimés à plus de 15 000 €).

Des travaux de démolition des murs du bâtiment de la station de pompage ayant eu lieu en 2014, des soupçons se sont portés sur l'éventualité de la chute de gravas durant le chantier dans le sas des pompes. D'autant plus que des remarques et alertes avaient été adressées à l'entreprise pendant les travaux et consignées aux comptes-rendus de chantier par le maître d'œuvre demandant à l'entreprise de prendre les dispositions nécessaires de protection des pompes.

Dans ce cadre, une déclaration de sinistre a été effectuée par le SMGMN et une procédure d'expertise engagée par la SMACL afin de mettre en évidence les éventuelles responsabilités des entreprises qui sont intervenues sur ce secteur.

Il n'a pas été possible de mettre en évidence la responsabilité d'une entreprise en particulier.

Le SMGMN est toujours dans l'attente du compte-rendu d'expertise et de la décision de prise en charge ou non par la SMACL (assurance Dommage aux biens).

Cependant, afin d'éviter que d'autres pompes ne soient endommagées, un nettoyage du sas d'aspiration a été exigé et réalisé le 24 novembre 2015 (à la charge de l'assurance). Aucun pompage n'a pu être mis en place avant cette date, par principe de précaution.

En mars 2015, des réparations urgentes ont dû être effectuées sur la digue nord et la digue sud du Marais Burret suite à des surverses et entrées d'eau.



#### **TE.02.-.Assurer l'entretien du circuit de visite**

En 2015, 20 jours- agent ont été consacrés à l'entretien du circuit de visite du Marais Barrage avec les moyens matériels existants : entretien de la végétation autour des observatoires et palissades ; entretien de la végétation (principalement Jussie) nécessaire sous les platelages bois du 2è observatoire pour aération du bois ; entretien des ronciers et arbres le long du cheminement ; nettoyage/balayage des feuilles sur les platelages du marais pédagogique...).

Cependant, il conviendra d'adapter les moyens techniques de la réserve naturelle aux nouveaux aménagements et nouvelles contraintes : petit matériel d'entretien électrique afin de limiter le dérangement, tant sur la faune que vis-à-vis du public ; petit véhicule roulant tout terrain de faible largeur nécessaire pour faucher, broyer les accotements de digue...

#### **TE.06.-.Entretien et rénover la signalétique de la Réserve Naturelle Nationale**

La signalétique du site a été abîmée et parfois enlevée des secteurs en travaux. Une nouvelle signalétique (panneaux du Conservatoire du Littoral) provisoire a été installée en 2015 et financée par le CDL. Les panneaux définitifs seront installés en 2016.

La signalétique relative à la réglementation de la Réserve Naturelle n'a pu être réalisée en 2015 (prévu en 2016).

#### **TE.04.-.Entretien les bandes de roulement des digues et chemins**

**Total : 153 h / agent**

L'entretien général des digues consiste en un broyage de la végétation sur la bande de roulement. Depuis l'année 2010, le Marais de Burret est venu s'ajouter au linéaire à traiter, représentant une rotation totale de 25 kilomètres. Compte tenu de la largeur de coupe du broyeur, 2 passages sont nécessaires à chaque opération d'entretien. Ce type d'opération est modulé selon les besoins par du fauchage pour limiter la croissance des ronciers bordant le chemin de roulement.

Ces interventions se déclinent ordinairement de la façon suivante :

- Marais Barrage : entretien manuel régulier 60 h
- Marais Central : 3 broyages de végétation + 2 fauchages.
- Marais Nord : 3 broyages de végétation et 2 fauchages
- Marais Burret : 3 broyages de végétation

Régulièrement, le personnel de la Réserve procède à l'élagage des branches envahissantes sur l'ensemble du site.

21 jours-agent ont été consacrés à cette action en 2015.

#### **OP.18 - Assurer le suivi du troupeau**

#### **TE.07.-.Réaliser les opérations de suivi du troupeau**

Total : 33 jours-agent en 2015

Le troupeau de vaches Highland Cattle est un outil de gestion et d'entretien des prairies humides. Une gestion par pâturage extensif s'inscrit dans la mise en œuvre des actions de gestion des prairies humides.

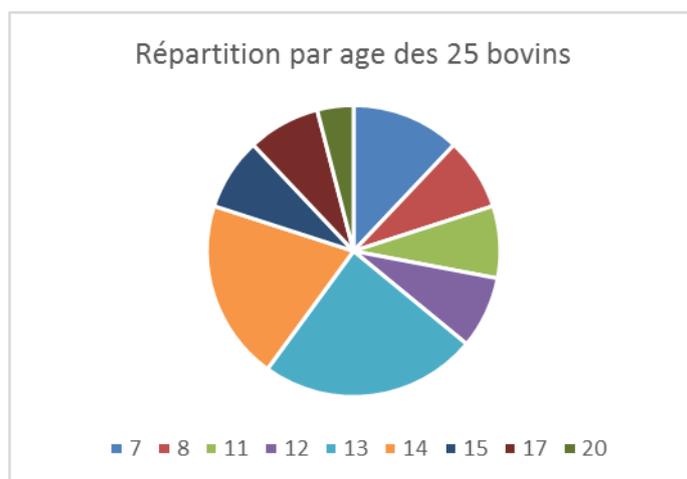
A ce jour, le cheptel est scindé en 3 troupeaux qui pâturent sur les prairies de la Pinède, de Congrès, et de Junca. Ce fonctionnement a pour conséquence de minimiser les déplacements des bêtes sur le site, en privilégiant les rotations internes sur les différentes parcelles composant ces prairies.

La **prophylaxie réglementaire** menée chaque année au cours de l'hiver, assure le bon état sanitaire général du troupeau.

Le troupeau est composé fin 2015 de 17 femelles et de 8 mâles, soit 25 bêtes.

Trois bêtes ont dû être euthanasiées, un bœuf suite à une patte cassée et 2 vaches pour bactéries intestinales suite à du stress.

A noter que le **troupeau est vieillissant**, l'âge moyen étant de 12,5 ans (dont 20 animaux de plus de 8 ans).



## OP.19 - Mettre en œuvre une politique de formation du personnel

### AD.02.-Mettre en œuvre les actions de formation

Total : 14 jours-agent en 2015

- Formation boutique pour les responsables des sites (Museum & Industrie) dont visite des Salons Maison & Objet et Museum Expression (janvier 2015) – 3 jours
- Formation Tourisme Grues cendrées (Pays Landes Adour Océanes/MLV Conseil) – 1 jour
- Formation boutique pour le personnel (régie, marketing/mise en place des produits, gamme des produits...) - 6 jours-agent
- Formation RNF, Nouvelle méthodologie d'évaluation des Plans de gestion – 4 jours

#### **Examens et concours**

- Examen professionnel Attaché principal (Directrice) - 2 jours

## OP.20 - Mettre en œuvre une démarche de développement durable

### TE.09.-Améliorer l'entretien et la maintenance des systèmes de chauffage ou ayant une incidence directe ou indirecte sur les propriétés thermiques des bâtiments

Cf. Projet d'aménagement - réalisé

**AD.05.-.Etudier la qualité (confort thermique, qualité sonore, qualité des éclairages, sources de pollution, ...) dans les locaux et espaces d'activité**

Cf. Projet d'aménagement - réalisé

**AD.06.-.Suivre la mise en œuvre de la démarche de développement durable**

Une mise à jour du tableau du SME (Système de Management Environnemental) devra être réalisée sur une année complète (évaluation des nouvelles consommations en 2016).

**OP.21 - Assurer la gestion globale de la RNN**

**AD.12.-.Assurer la gestion administrative et budgétaire de la RNN**

382 jours agent réalisés en 2015.

Sont mesurés ici les jours-agent consacrés aux tâches suivantes : secrétariat courant, comptabilité, gestion administrative et budgétaire, marchés publics, suivi des conventions agricoles et autres, gestion du personnel, organisation du travail...

A noter la mise à disposition en 2015 d'un agent supplémentaire (secrétariat, comptabilité) affecté à 40% de son temps de travail à la Réserve Naturelle du Marais d'Orx – soit 52 jours agent (services communs du SMGMN) – afin de faire face à la charge administrative générée par les projets d'aménagement (marchés de travaux et fonctionnement courant).

**AD.11.-.Assurer la gestion globale des gîtes**

Comme les années précédentes, la gestion des gîtes (réservations, contrats, paiements) a été confiée, pour l'année 2015, au Service de Réservation Accueil Landes, la gestion des contrats et l'encaissement des paiements représentant une charge de travail administrative importante. L'accueil et l'entretien des gîtes sont assurés et réalisés quant à eux, par les services du Syndicat Mixte.

Les tarifs 2015 sont inchangés par rapport à 2014.

**Bilan des locations**

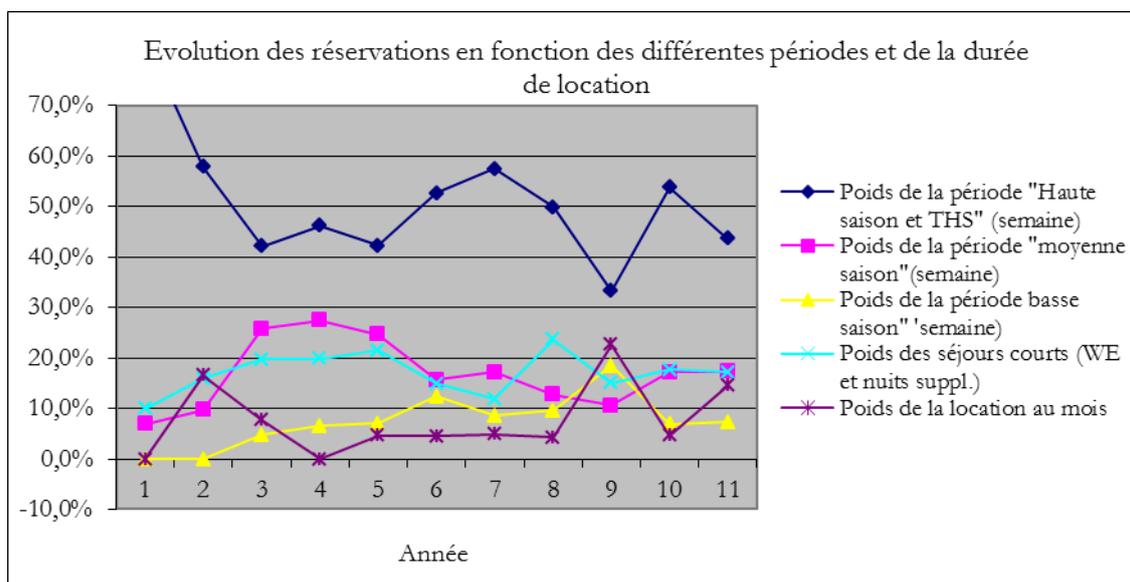
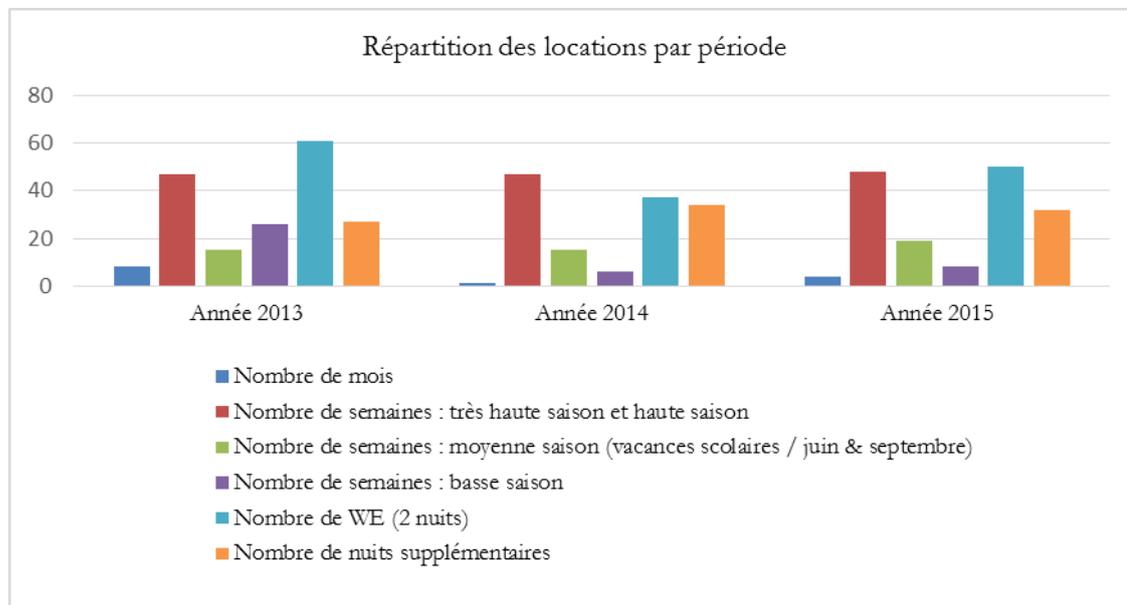
En 2015, les locations sur les 6 gîtes se décomposent comme suit :

- 48 semaines en très haute saison et haute saison ;
- 19 semaines en moyenne saison (vacances scolaires et juin/septembre) dont 8 semaines pendant les vacances scolaires ;
- 8 semaines en basse saison ;
- 50 week-ends (soit environ 7 semaines) ;
- 32 nuits supplémentaires ;
- 4 mois

⇒ Cela représente en moyenne **19,6% semaines de location par gîte en 2015**, meilleure résultat depuis l'ouverture des gîtes et en nette progression par rapport à l'année précédente (18,6 en 2014).

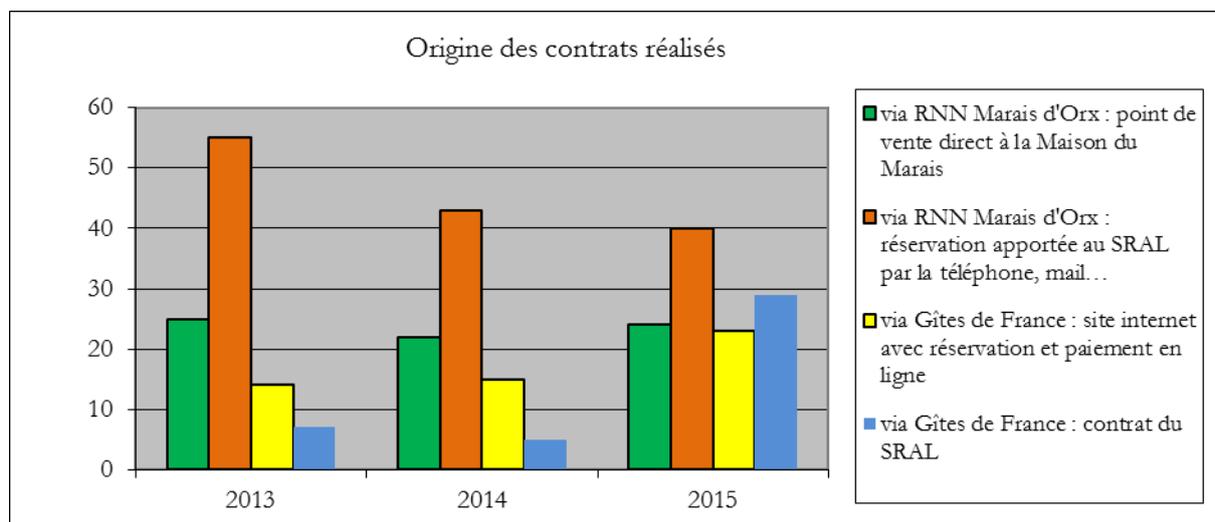
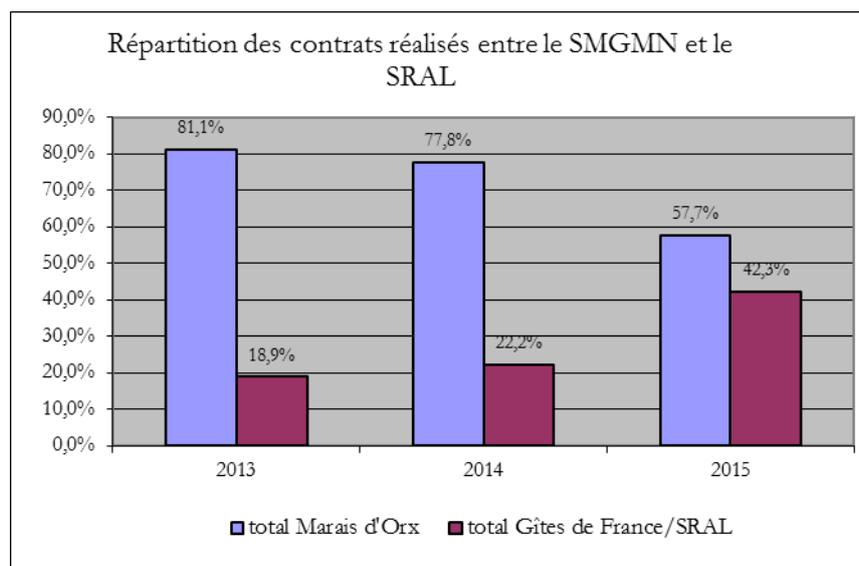
Les gîtes ont accueilli en particulier cette année des entreprises étrangères pendant plusieurs mois (non consécutifs) tout au long de l'année.

On observe également une augmentation des réservations sur les périodes de basse saison et moyenne saison (vacances scolaires). Les courts séjours (week-ends) restent stables avec cependant, davantage de nuits supplémentaires (cf. graphique ci-dessous).

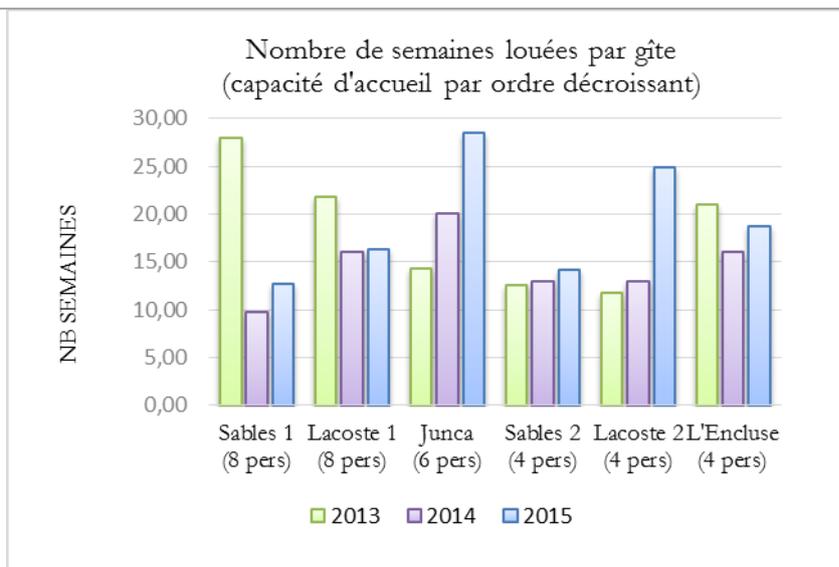


Pour l'année 2015, 123 contrats ont été réalisés :

- 71 contrats par le personnel de la Réserve Naturelle, dont 24 contrats via le point de vente de la Maison d'accueil, 40 contrats directs apportés au SRAL (par téléphone, ou mail) et 7 contrats passés directement via la réserve.
- 52 contrats par le service réservation accueil Landes (SRAL).

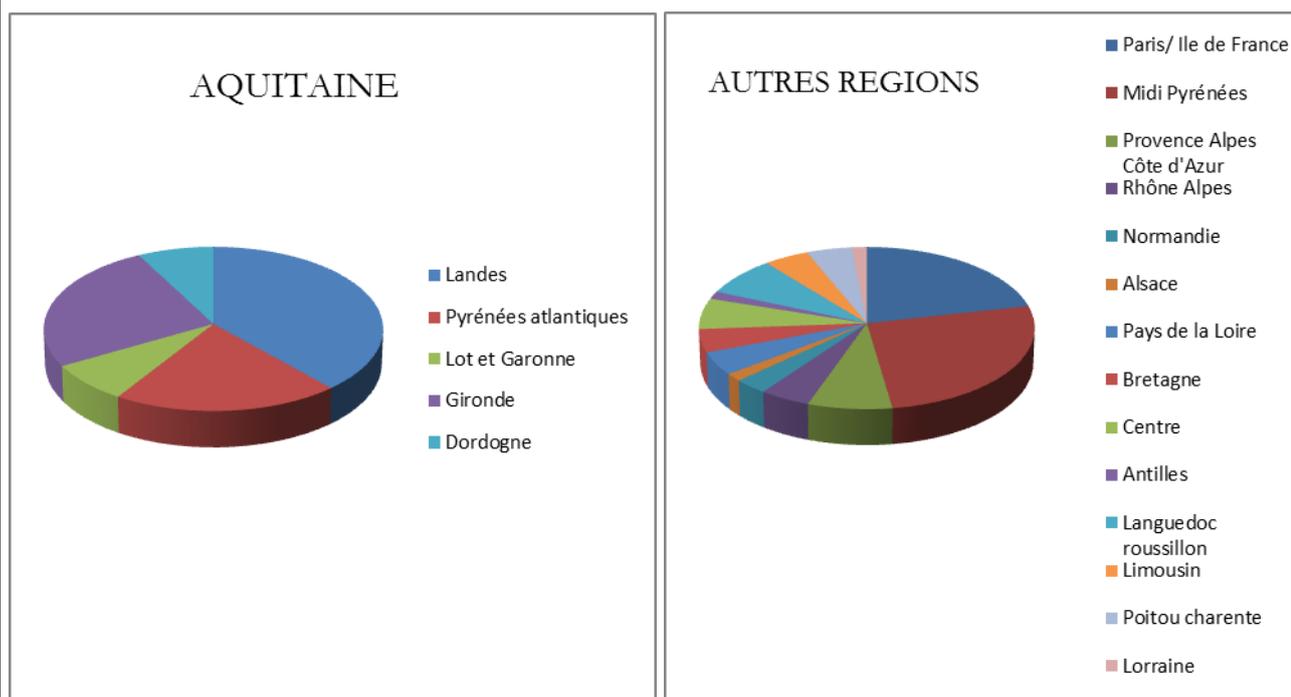


Comme le montre le graphique ci-dessous, on peut constater que les gîtes Junca (6 personnes) et Lacoste 2 (4 personnes) ont été les gîtes le plus demandés cette année par rapport à l'année précédente. Le gîte l'Encluse est toujours aussi demandé que les années précédentes. Le gîte Sables 1 a été moins loué par rapport à l'année précédente car le gîte a été occupé par les bureaux du personnel pendant les travaux d'aménagement (janvier à mai 2015).



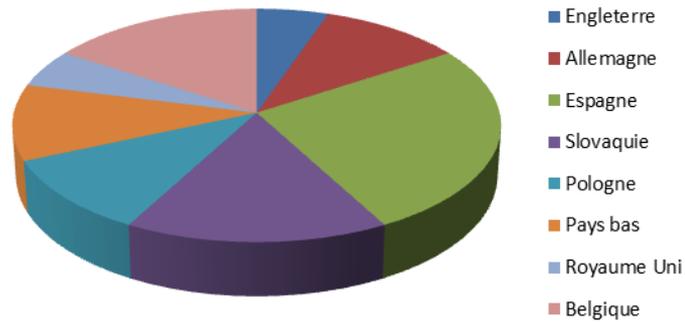
### Origines des locataires

En 2015, 509 personnes (423 adultes et 86 enfants) ont été accueillies dans les gîtes du Marais d'Orx. Ils viennent essentiellement de la région Aquitaine (30%) et Midi Pyrénées (13%), 11% de la région Ile de France, et 31% d'autres régions (Provence Alpes Côte d'Azur, Rhône Alpes, Pays de la Loire, Centre, Bretagne, Alsace, Languedoc-Roussillon et la Lorraine).



Une forte augmentation de réservations par des touristes étrangers a été constatée 15% (Angleterre, Allemagne, Espagne, Slovaquie, Pologne, Pays bas, Royaume Uni et Belgique).

Origine des locataire étrangers (nb contrats)



### Evolution des recettes depuis 2005 :

Les recettes de location des gîtes de l'année 2015 s'élèvent à 55 841€ contre 43 008€ en 2014.

### AD.10.-.Assurer le suivi de la boutique



La maison Béziers a été réaménagée au rez-de-chaussée en zone d'accueil et en boutique pour le public, conformément aux recommandations de l'Association Museum & Industrie mandée pour cette mission en 2014.

Le personnel a bénéficié d'une formation aux méthodes de vente, avec adaptation aux boutiques de sites culturels (2 700€). Ainsi l'agencement des mobiliers, la construction de la structure de gamme des produits, la mise en place des produits selon leur univers, selon les cibles de public, leur conditionnement et leur stockage ont pu être optimisés.

Quelques données :

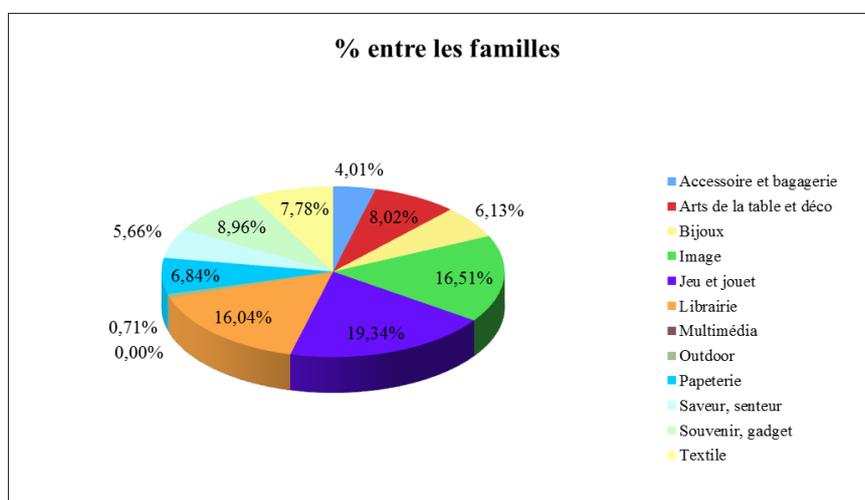
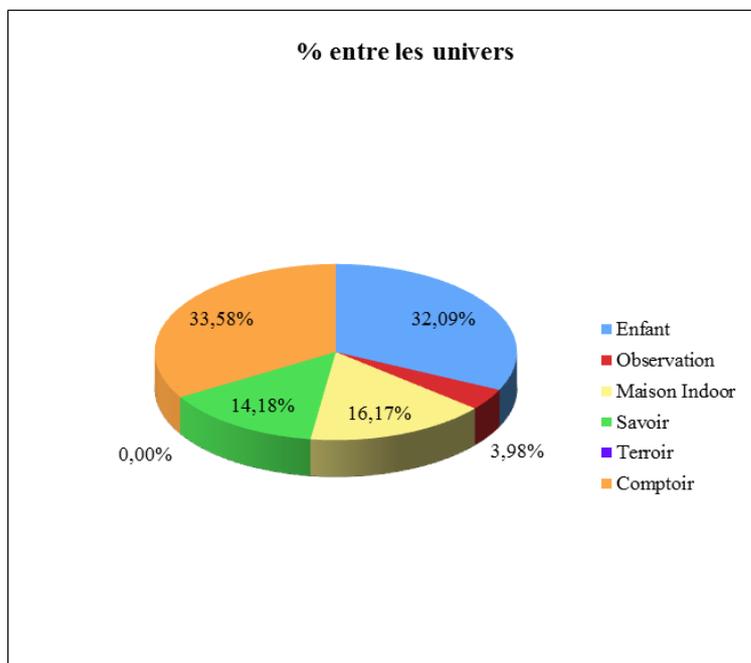
- Création d'un logo dédié à la boutique, purement commercial, qui n'engage pas la structure gestionnaire (institution administrative), ni l'image de la Réserve Naturelle Nationale ;



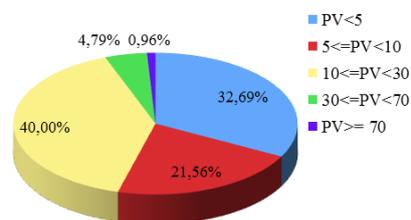
- Création de produits personnalisés (ligne « Marais-vous ») à partir du logo de la boutique et d'une déclinaison d'illustrations humoristiques (création Véronique Saüquère ; 3 355,00€) : T-shirts, chapeaux, mugs, autocollants, magnets, posters...
- Environ 400 articles en vente au total (dont 10,6% de produits dérivés) contre 151 produits vendus dans l'ancienne

boutique (liste de fournisseurs proposée par Museum & Industrie et prospections dans les salons de professionnels) ;

- Une attention particulière a été portée sur certains critères (et/ou) pour le choix des produits mis en vente et le sens donné à la boutique (éthique, relation avec la scénographie) : fabrication éco-responsable, artisanale, solidaire ; origine géographique des produits (préférence locale, française ou européenne) ; intérêt historique, naturaliste, pédagogique des produits ; produits faisant appel aux 5 sens...
- Structure de la gamme des produits proposée en 2015 et définie à partir de l'étude réalisée par Museum & Industrie selon les hypothèses suivantes en termes de cibles de public : 30% de primo visiteur adulte, 20% d'initiés, 15% de résidents, 35% d'enfants



### % entre gammes de prix



Cette partie « commerciale » développée dans la structure, constitue un nouveau métier pour les gardes naturalistes et agents d'accueil de la Réserve naturelle et a pris une place importante dans l'organisation du travail et les missions d'accueil en 2015. C'est pourquoi, le recours à des agents d'accueil saisonniers s'avère nécessaire afin de limiter l'impact sur les autres missions du personnel en été (et si possible au printemps en 2016), en particulier sur les missions naturalistes incontournables.

69 jours-agent ont été consacrés à la gestion et au suivi de la boutique.

Au total, les recettes générées en 2015 par la boutique s'élèvent à 17 117 € (sur 6 mois seulement).

Les dépenses réalisées en 2015 pour l'achat des produits mis en vente s'élèvent à environ 26 000€. Un coefficient multiplicateur de 1,5 à 3 est appliqué sur le prix HT d'achat pour fixer le prix de vente TTC, en fonction du type de produit. Certains produits (produits personnalisés) ont nécessité un certain investissement (stock important), par rapport aux autres produits achetés en petite quantité.

Les premiers résultats indiquent que les meilleures ventes concernent des produits identifiés « Marais d'Orx », peu chers (carte postale du Marais d'Orx, très bien vendue bien que très ancienne), magnets insectes (Codil), livres de JS Devisse sur l'histoire du Marais d'Orx, guide des randonnées du secteur du Marais d'Orx (CDT)...

#### **PI.18.-.Assurer un accueil permanent du public (ouverture 362 j/an)**

209 jours-agent en 2015

1 Eco-compteur réinstallé sur le site début juillet 2015.

Saisonniers « accueil » recrutés en juillet et août à temps complet (2 agents nécessaires pour les 10h d'ouverture quotidiennes et en continu de la maison d'accueil – 79 jours agent au total)

Horaires d'ouverture :

- Juillet et août : 9h-19h
- Mai, juin et septembre : 9h-12h30 et 14h-18h
- Le reste de l'année : 9h-12h et 14h-17h

#### **AD.09.-.Assurer un suivi des diverses interventions réalisées dans la Réserve Naturelle Nationale**

38 jours-agent en 2015 (suivi des travaux d'aménagement, travaux dans le Marais Barrage, réparation de digues...)

#### **AD.08.-.Réaliser l'évaluation du Plan de gestion 2015 - 2019 et rédiger le plan de gestion 2019 -2023**

Le **Plan de Gestion 2015-2019** a été réexaminé en CAP au CNPN le 9 mars 2015 et a remis un avis favorable le 24 avril 2015 avec les recommandations suivantes (extrait Article 2 de l'arrêté préfectoral n° SNF/2015/1897 du 20 novembre

2015 portant approbation du Plan de gestion 2015-2019) :

« **Article 2** - Pour la réalisation du plan de gestion, le gestionnaire devra intégrer les recommandations formulées par la Commission des aires protégées du Conseil National de la Protection de la Nature :

- réaliser, dans le cadre d'une opération spécifique, une étude pluridisciplinaire sur les aspects écologiques, hydrauliques et paysagers, ainsi qu'historiques, culturels et sociaux-économiques, sur l'impact de l'effacement total ou partiel des digues ;
- formaliser par une convention les relations et les actions avec le Syndicat Mixte de Rivière Cote-Sud, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), et la fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques ;
- améliorer la connaissance des tableaux de chasse en bordure de la réserve naturelle nationale, avec leurs évolutions et impacts sur les populations d'oiseaux d'eau ;
- compléter à l'opération PI 17 les relations avec les collectivités locales et les responsables des activités impactantes en bordure de la réserve naturelle nationale, afin de préserver la nature des relations, les objectifs poursuivis et les actions à mener ;
- étudier les perspectives d'extension de la réserve naturelle nationale dans le marais Burret ;
- établir un suivi du vison d'Europe en cohérence avec le plan national d'action sur le sujet pilote par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- affiner la partie C sur l'évaluation des objectifs du plan de gestion avec les enjeux majeurs de la réserve naturelle nationale constitués notamment par les cortèges faunistiques et la dimension paysagère, avec la production d'indicateurs de réalisation et de réponse aux objectifs de gestion. Prévoir aussi de revoir la formulation et la finalité de l'évaluation quinquennale « Intégrer et trouver les niveaux de cohérence entre le plan de gestion de la réserve naturelle nationale et les nouveaux documents de planification territoriaux ». En l'état, cette section complétée serait validée au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, après information de la Commission des aires protégées du Conseil national de la protection de la nature. »

#### **AD.07.-.Réaliser les bilans annuels d'activité**

40 jours-agent (AD)

61 jours-agent pour la saisie des données scientifiques, analyse des données et recherches scientifiques, bibliographie (SE).

#### **AUTRES ...**

##### **☞ Expérimentation d'une session de baguage du Bruant des roseaux**

Une session de baguage expérimentale sur le Bruant des Roseaux (*Emberiza schoeniclus*) a été menée par Paul Lesclaux (bagueur agréé), à titre bénévole, en collaboration avec le personnel de la réserve naturelle.

A partir des objectifs de gestion de la Réserve naturelle (PI.01), propriété du Conservatoire du Littoral, cette opération réalisée par un bagueur aquitain s'intègre dans la convention tripartite entre la Réserve naturelle du Marais d'Orx, l'Association pour la Recherche Ornithologique par le baguage en Aquitaine et le Conservatoire du Littoral.

Cette action a été menée en limite administrative de la réserve naturelle, sur des parcelles de l'entreprise SOLEAL à proximité du hangar technique.

Trois sessions de captures ont été réalisées :

- le 10 novembre 2015 (15h30 à 18h15),
- le 1er décembre 2015 (8h à 9h45 et 16h30 à 18h15).

Résultats :

- Total heures (filets tendus) : 6h15
- Total heures : 19h
- 6 espèces capturées pour 115 oiseaux

- 113 bagués
- + 2 contrôles (capturés déjà bagués)

ESPECES BAGUEES	CODE	10/11/15	01/12/15	01/12/15	TOTAL
Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i>	PRUMOD	1	3	1	5
Bruant des roseaux <i>Emberiza schoeniclus</i>	EMBSCH	60	18	19	97
Mésange à longue queue <i>Aegithalos audatus</i>	AEGCAU	0	0	5	5
Mésange bleue <i>Parus caeruleus</i>	PARCAE	0	0	3	3
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	PARMAJ	0	0	1	1
Rouge-gorge familier <i>Eritbacus rubecula</i>	ERIRUB	2	0	2	4
		63	21	31	115

Ces résultats, avec une pression de capture relativement faible, mettent en avant l'intérêt de préserver cet habitat de haute capacité d'accueil pour l'avifaune qu'est la **roselière**.

En perspective, une fiche action pourrait être rédigée par les services de la Réserve naturelle pour le gestionnaire Soléal-Bonduelle sur l'entretien de la végétation des bassins de lagunage (à proximité de la zone de baguage).

Cette introduction du baguage sur le bruant des roseaux ouvre une des perspectives de gestion des milieux herbacés sur le site protégé tout en renseignant l'objectif premier du protocole, à savoir l'utilisation des voies migratoires de cette espèce.

(Cf. rapport de l'opération rédigé par Paul Lesclaux pour plus de détails)

**BILAN FINANCIER 2015 ET BUDGET PREVISIONNEL 2016**

**FONCTIONNEMENT - Budget prévisionnel 2016 et réalisé 2015**

<b>I - <u>DEPENSES</u></b>	<b>BP 2015</b>	<b>prévu (BP+DM) 2015</b>	<b>réalisé 2015</b>
<b>1 - <u>Personnel</u></b>			
Rémunération du personnel titulaire	270 500,00 €	270 500,00 €	251 952,69 €
Rémunération du personnel non titulaire (équipe Jussie, remplacement Centre de Gestion et autres)	71 600,00 €	60 600,00 €	98 620,85 €
Charges sociales et autres charges	124 300,00 €	124 300,00 €	119 866,61 €
Rémunérations diverses	500,00 €	500,00 €	358,54 €
Frais de formation et de déplacement	12 000,00 €	12 000,00 €	6 403,21 €
<i>Total</i>	<u>478 900,00 €</u>	<u>467 900,00 €</u>	<u>477 201,90 €</u>
<b>2 - <u>Fonctionnement et entretien</u></b>			
Habillement, carburants, fournitures diverses	8 500,00 €	8 500,00 €	5 669,34 €
Electricité, eau, gaz	41 500,00 €	49 400,00 €	52 052,45 €
Frais de PTT	9 000,00 €	9 000,00 €	8 700,98 €
Entretien de terrains, voies et réseaux, bois et forêts	52 200,00 €	65 200,00 €	63 398,30 €
Entretien de bâtiments et de matériel	45 000,00 €	49 000,00 €	22 642,96 €
Assurances	22 500,00 €	22 500,00 €	19 311,09 €
Honoraires	60 000,00 €	57 000,00 €	55 481,49 €
Contrats de prestations de services avec des entreprises	7 000,00 €	3 000,00 €	696,97 €
<i>Total</i>	<u>245 700,00 €</u>	<u>263 600,00 €</u>	<u>227 953,58 €</u>
<b>3 - <u>Divers et petit matériel</u></b>			
Acquisition de petit matériel	35 500,00 €	44 500,00 €	41 007,67 €
Impressions, reliures et autres prestations	8 000,00 €	4 000,00 €	1 568,82 €
Documentation générale	1 000,00 €	1 000,00 €	158,00 €
Taxes et impôts, cotisations	6 600,00 €	6 600,00 €	8 437,57 €
Loyers et charges locatives	3 500,00 €	3 500,00 €	3 259,39 €
Fêtes et cérémonies	5 000,00 €	5 000,00 €	2 823,98 €
Médecine du travail, pharmacie	1 900,00 €	1 900,00 €	1 222,85 €
Fournitures administratives	1 500,00 €	1 500,00 €	1 006,13 €
Divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Total</i>	<u>63 000,00 €</u>	<u>68 000,00 €</u>	<u>59 484,41 €</u>
<b>4 - <u>Frais financiers</u></b>			
Frais financier et divers	<u>21 500,00 €</u>	<u>84 385,51 €</u>	<u>65 952,59 €</u>
<b>5 - <u>Prélèvement pour investissement</u></b>			
Dotations aux amortissements	<u>15 683,91 €</u>	<u>15 683,91 €</u>	<u>15 683,69 €</u>
<b>6 - <u>Dépenses imprévues</u></b>			
Dépenses imprévues	<u>0,00 €</u>	<u>0,00 €</u>	<u>0,00 €</u>
<b>7 - <u>Autres</u></b>			

Titres annulés	185,73 €	185,73 €	0,00 €
Virement à la section d'investissement	25 030,36 €	25 030,36 €	
	<u>25 216,09 €</u>	<u>25 216,09 €</u>	<u>0,00 €</u>
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>	<b><u>850 000,00 €</u></b>	<b><u>924 785,51 €</u></b>	<b><u>846 276,17 €</u></b>
<b>II - FINANCEMENTS</b>			
<b>1 - Produits de l'exploitation</b>			
Produits de l'exploitation (Gîtes)	50 000,00 €	50 000,00 €	55 841,24 €
Produits de l'exploitation (Visites guidées)	10 000,00 €	10 000,00 €	7 324,00 €
Produits de l'exploitation (Boutique et autres)	15 435,73 €	20 435,73 €	21 574,84 €
Vente de récoltes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Total</i>	<u>75 435,73 €</u>	<u>80 435,73 €</u>	<u>84 740,08 €</u>
<b>2 - Recouvrements et subventions</b>			
Autres recouvrements	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Budget communautaire et fonds structurels	14 200,00 €	14 200,00 €	14 165,98 €
Participation de l'Etat (MEDD - DNP)	112 000,00 €	112 000,00 €	103 450,00 €
Participation de la Région	65 000,00 €	65 000,00 €	65 000,00 €
Participation du Département	169 000,00 €	169 000,00 €	169 000,00 €
Communauté de Communes MACS	24 960,00 €	24 960,00 €	24 960,00 €
Commune de Saint André de Seignanx	1 040,00 €	1 040,00 €	1 040,00 €
Participation de l'Agence de l'Eau	379 600,00 €	437 433,72 €	484 359,00 €
<i>Total</i>	<u>765 800,00 €</u>	<u>823 633,72 €</u>	<u>861 974,98 €</u>
<b>3 - Autres produits</b>			
Autres produits exceptionnels et divers	0,00 €	0,00 €	220,90 €
Produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	23 892,73 €
Indemnités de sinistres	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Quote part des subventions d'inves. Transférables	8 764,27 €	8 764,27 €	8 764,27 €
<i>Total</i>	<u>8 764,27 €</u>	<u>8 764,27 €</u>	<u>32 877,90 €</u>
<b>3 - Excédent de fonctionnement reporté</b>			
	0,00 €	12 155,45 €	12 951,79 €
<b><u>TOTAL GENERAL</u></b>	<b><u>850 000,00 €</u></b>	<b><u>924 989,17 €</u></b>	<b><u>992 544,75 €</u></b>

## INVESTISSEMENT - Dépenses réalisées en 2015

### I - DEPENSES

	<u>Prévu HT</u>	Réalisé 2015	BP 2016	Etat avancement (%)
<b>Programme 2013-300 : Programme d'aménagement Orx - Travaux - tranche 2</b>				
Travaux	<u>2 811 466,20 €</u>	<u>1 752 070,57 €</u>		100,00%
<b>Programme 2015-300 : Acquisition de matériel Orx</b>				
	<u>31 950,00 €</u>			
Acquisition de matériel informatique		4 088,68 €		
Matériel optique (jumelles, longue- vues)		11 930,00 €		
Glissière RD71		2 330,40 €		
Sèche-mains électriques et raccordement		6 804,00 €		
Acquisition de barrières bois		2 916,00 €		
Matériel électroménager		778,98 €		
Grilles de sécurisation (station pompage)		1 056,00 €		
<u>Total</u>		<u>29 904,06 €</u>		
 <b><u>TOTAL GENERAL</u></b>	 <u>2 843 416,20 €</u>	 <u>1 781 974,63 €</u>		
 <b>Programme 2016-300 : Acquisition de matériel Orx</b>				
Matériel informatique*			2 000,00 €	
Petit Matériel électrique d'entretien*			6 000,00 €	
Petit tracteur agricole et remorque à grappin*			80 000,00 €	
Véhicule 4x4 (renouvellement)			25 000,00 €	
Faucheuse (Chuchet)*			2 000,00 €	
Eco-compteur			2 500,00 €	
Divers (panneaux, bateaux...)			1 500,00 €	
			 <u>119 000,00 €</u>	

\* éligible à 60% par l'Agence de l'Eau (nouvelles acquisitions)

SYNDICAT MIXTE DE GESTION  
DES MILIEUX NATURELS

Réserve Naturelle Nationale  
du Marais d'Orx  
Route du Marais  
40530 - LABENNE

Téléphone :  
05 59 45 42 46

Courriel :  
[reserve-maraisorx@orange.fr](mailto:reserve-maraisorx@orange.fr)

Site Internet :  
[www.marais-orx.fr](http://www.marais-orx.fr)